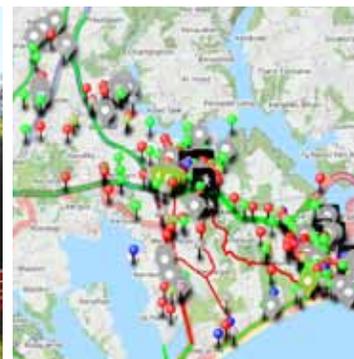




COMBRIT SAINTE-MARINE PLAN DE MOBILITÉ

FEVRIER 2022





COMBRIT SAINTE-MARINE

PLAN DE MOBILITÉ

Partant de la volonté de développer les déplacements « doux » pour la circulation sur son territoire et l'accès à ses plages, Combrit – Sainte Marine a mené une large consultation citoyenne entre juin et décembre 2021 qui a enregistré une forte participation des habitants.

Elle a permis d'identifier des enjeux à relever :

- Une **sécurisation de certains axes** et particulièrement de carrefours dangereux.
- Une nécessité de **cohérence d'itinéraires cyclables** continus sécurisés et adaptés Nord-Sud et Est-Ouest.

Elle a également mis en avant deux priorités pour ses habitants :

- **Un plan vélos**, maîtrisant les dangers des deux axes traversant la commune : RD 44 et RD 144,
- **Une cohabitation apaisée**, dans ses 2 « centre-bourgs », entre voitures, vélos, piétons, avec la particularité d'une fréquentation haute en période estivale.

Fort de cette concertation citoyenne, nous souhaitons avec le soutien de nos partenaires construire une démarche d'avenir pour une politique de mobilité ambitieuse répondant aux enjeux prioritaires : sécuriser tous les déplacements sur notre territoire et permettre une meilleure adaptation aux déplacements doux de nos espaces communs.

Ce document pose les bases d'un projet global concerté pour notre territoire.



COMBRIT SAINTE-MARINE

PLAN DE MOBILITÉ

1 - UNE DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE

CALENDRIER
QUESTIONNAIRE ET RÉPONSES
CARTE DES REMARQUES
RÉUNIONS DE CONCERTATION

2 - DES ROUTES DANGEREUSES

DES ROUTES DANGEREUSES ...
... AU COEUR DES POLITIQUES VÉLOS

3 - DES AMÉNAGEMENTS URGENTS À PROGRAMMER

L'URGENCE DE VOIES VÉLOS SÉCURISÉES
A TERME, UN MAILLAGE COMMUNAL CONTINU

A COMBRIT

DES VITESSES RÉDUITES
UN AXE PRINCIPAL PACIFIÉ
UN CENTRE PMR

A SAINTE-MARINE

UNE CIRCULATION APAISÉE
UN SENTIER CÔTIER PMR

4 - PLANNING OPÉRATIONNEL 2022/2027

CALENDRIER

2021	juin		
	juillet		
	août		
	sept		
	oct		
	nov		
	dec		
	2022	jan	
		fev	
		mars	

1 VOS IDÉES

Du 4 juin au 2 octobre 2021, la mairie collecte VOS IDÉES pour mieux se déplacer à Combrit Sainte-Marine



Une traversée dangereuse ?
Un chemin à prolonger ?
Une continuité cyclable à imaginer ?
Un problème de stationnement ?

CHACUN PEUT FORMULER SES IDÉES POUR AMÉLIORER LA MOBILITÉ DE TOUS !

Par le questionnaire disponible en mairie & sur le site www.combrit-saintemarine.bzh Par des rencontres dans votre quartier avec la caravane mobile

2 DES ATELIERS COMMUNS

Tout au long de la concertation, la mairie note l'ensemble de VOS IDÉES sur une CARTE consultable : www.combrit-saintemarine.bzh



DES RENDEZ-VOUS IMPORTANTS

FIN SEPTEMBRE : Synthèse des lieux dangereux, des besoins, des manques, etc.

A L'AUTOMNE : Ateliers d'échanges pour présenter les idées collectées et réfléchir ensemble aux solutions

3 FINALISATION & RESTITUTION

DE JANVIER À MARS 2022



Discussion et décision en commission municipale

2021

juin	
juillet	
août	
sept	
oct	
nov	
dec	
jan	
fev	
mars	

PHASES DE COLLECTE

juin à sept 2021

**CARAVANE
ITINÉRANTE**

**QUESTIONNAIRES
EN LIGNE & PAPIER**

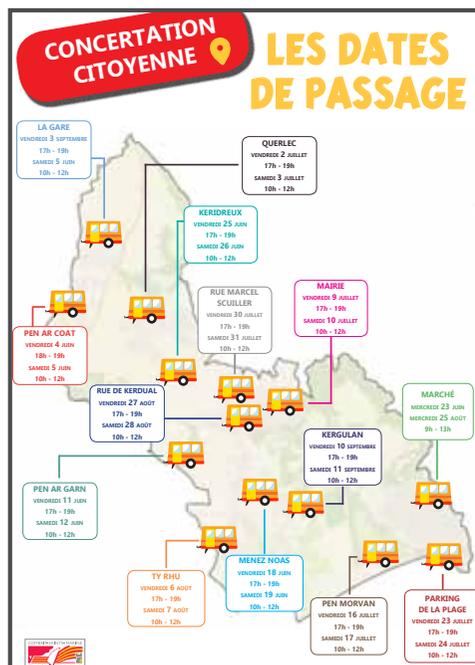
**CARTOGRAPHIE
EN LIGNE**

15 LIEUX

250 RÉPONSES

300 REMARQUES

31 PERMANENCES



A PIED...

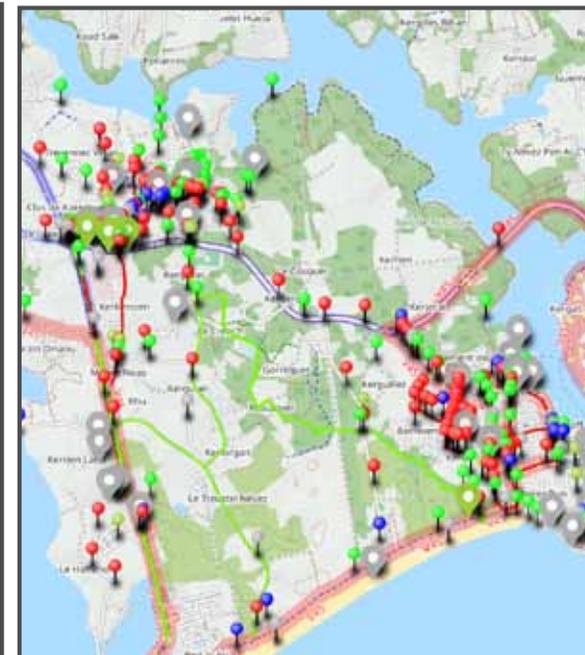
- 1 Installer des passages piétons supplémentaires
- 2 Augmenter l'éclairage public
- 3 Rajouter des bancs publics
- 4 Adapter les trottoirs aux personnes à mobilité réduite (PMR), aux poussettes, etc
- 5 Créer des zones partagées à vitesse très réduite près des écoles et dans les bourgs
- 6 Etendre les secteurs réservés aux piétons
- 7 Créer davantage de chemins balisés sur l'ensemble du territoire communal

	Inutile	Suffisant	Utile	Urgent
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				

EN VOITURE...

- 16 Revoir l'organisation du stationnement à Combricit et/ou à Sainte-Marine
- 17 Revoir les aires de stationnement près des plages
- 18 Créer des stationnements pour les personnes à mobilité réduite (PMR) dans les secteurs piétons
- 19 Proposer un service de voiture partagée

	Inutile	Suffisant	Utile	Urgent
16				
17				
18				
19				



2022



UN QUESTIONNAIRE



A PIED...



- 1 Installer des passages piétons supplémentaires
- 2 Augmenter l'éclairage public
- 3 Rajouter des bancs publics
- 4 Adapter les trottoirs aux personnes à mobilité réduite (PMR), aux poussettes, etc
- 5 Créer des zones partagées à vitesse très réduite près des écoles et dans les bourgs
- 6 Etendre les secteurs réservés aux piétons
- 7 Créer davantage de chemins balisés sur l'ensemble du territoire communal

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



EN VOITURE...



- 16 Revoir l'organisation du stationnement à Combrit et/ou à Sainte-Marine
- 17 Revoir les aires de stationnement près des plages
- 18 Créer des stationnements pour les personnes à mobilité réduite (PMR) dans les secteurs piétons
- 19 Proposer un service de voiture partagé

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



A VÉLO...



- 8 Aménager les carrefours dangereux
- 9 Créer des itinéraires cyclables continus et sécurisés
- 10 Signaliser les itinéraires et chemins praticables
- 11 Installer des bornes de rechargement pour les vélos et trottinettes électriques
- 12 Mettre en place des arceaux de stationnement
- 13 Proposer un service de prêt ou de location
- 14 Organiser des ateliers de réparation
- 15 Organiser des visites thématiques à vélo

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



TRANSPORT EN COMMUN...



- 25 Créer des arrêts supplémentaires de ramassage scolaire
- 26 Avoir une meilleure information pour les cars allant vers Quimper et le Pays Bigouden
- 27 Avoir une meilleure offre pour les cars allant vers Quimper et le Pays Bigouden
- 28 Développer un service de navette communale
- 29 Proposer un tarif préférentiel pour la navette maritime entre Sainte-Marine et Bénodet

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



VOS REMARQUES...

DES REPONSES INSTRUCTIVES

PARTICIPANTS	SCORE
238	

PIETON	Eclairage public	-164
	Bancs publics	46
	Chemins balisés	104
	Trottoirs PMR	216
	Passages piétons	17
	Secteurs piétons	22
	Zones partagées	88
	Vitesse dans les bourgs	107

INUTILE	SUFFISANT	NSPP	UTILE	URGENT

26%	39%	13%	18%	3%
7%	27%	14%	44%	8%
5%	21%	13%	47%	14%
1%	11%	13%	47%	29%
9%	33%	13%	29%	15%
11%	28%	14%	35%	12%
7%	23%	13%	38%	18%
6%	27%	10%	29%	27%

INUTILE	SUFFISANT	NSPP	UTILE	URGENT
-2	-1	0	1	2

63	94	31	44	6
17	64	33	104	20
12	51	30	111	34
2	27	30	111	68
22	79	32	70	35
26	66	34	84	28
17	55	32	91	43
14	65	24	70	65

TABLEAU DE DROITE Nombre de réponses

VOITURE	Stationnements des bourgs	-32
	Stationnements des plages	85
	Stationnements PMR	68
	Bornes de rechargement	-4
	Points relais de livraison a	112
	Points relais de livraison a	134
	Voitures partagées	-5
	Covoiturage centralise	11

13%	35%	16%	26%	11%
8%	24%	15%	30%	23%
3%	24%	21%	46%	6%
18%	15%	21%	45%	2%
11%	6%	18%	55%	10%
9%	7%	17%	54%	13%
24%	7%	22%	43%	4%
20%	9%	20%	47%	4%

30	83	39	61	25
19	58	35	71	55
7	57	50	109	15
42	36	49	106	5
26	14	43	132	23
21	16	41	128	32
56	16	53	103	10
48	22	48	111	9

TABLEAU DU MILIEU Réponses en %

VELO	Carrefours dangereux	285
	Itinéraires cyclables continus et sécurisés	284
	Signalétique vélo	185
	Bornes de rechargement	-80
	Arceaux de stationnement	123
	Service de prêt ou de location	-14
	Ateliers de réparation	37
	Visites thématiques à vélo	10

1%	9%	8%	34%	48%
1%	7%	7%	43%	42%
2%	11%	12%	55%	19%
34%	6%	19%	38%	2%
9%	11%	16%	50%	15%
26%	8%	18%	43%	5%
18%	8%	18%	53%	3%
20%	7%	23%	48%	2%

2	21	20	80	115
2	16	17	102	101
5	27	29	132	45
82	15	46	91	4
21	25	37	120	35
62	18	43	102	13
43	18	44	125	8
48	17	54	115	4

COLONNE «SCORE»
obtenu en donnant un coefficient aux réponses :

Urgent +2
Utile +1

Ne se prononce pas 0

Suffisant -1
Inutile -2

TC	Arrêts scolaires	14
	Meilleure information pour les	193
	Meilleure offre pour les cars	212
	Navette communale	32
	Tarif préférentiel pour la	166

5%	20%	43%	27%	5%
2%	8%	21%	46%	24%
2%	6%	23%	39%	30%
9%	6%	54%	24%	7%
8%	6%	18%	45%	24%

13	47	102	65	11
4	20	49	109	56
5	14	54	94	71
22	14	129	56	17
19	14	43	106	56

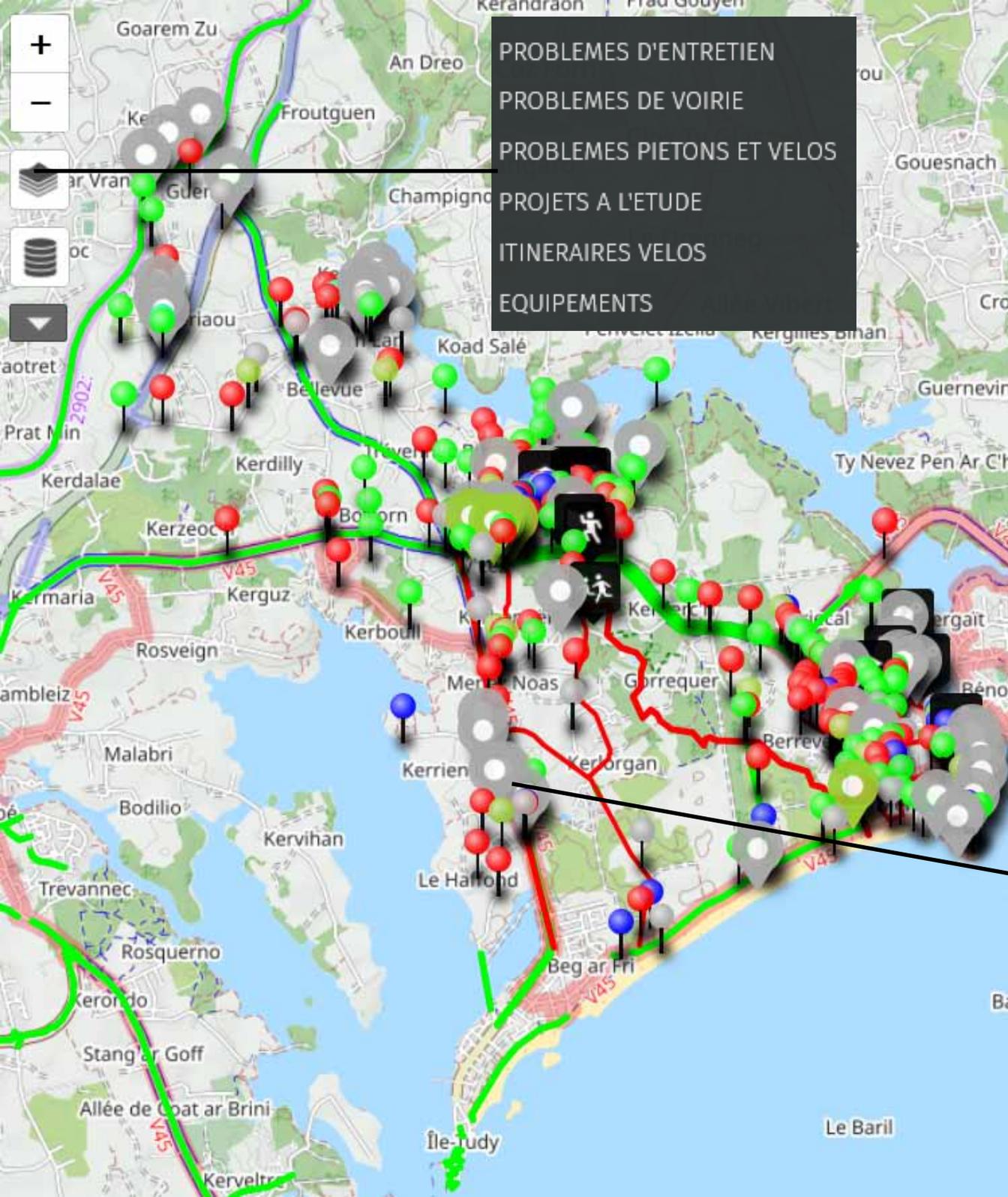


- 285 Carrefours dangereux**
- 284 Itinéraires cyclables continus et sécurisés**
- 216 Trottoirs PMR**
- 212 Meilleure offre pour les cars**
- 193 Meilleure information pour les cars**
- 185 Signalétique vélo**

- 166 Tarif préférentiel pour la navette maritime
- 134 Points relais de livraison à Combrit
- 123 Arceaux de stationnement vélo
- 112 Points relais de livraison à Sainte-Marine
- 107 Vitesse dans les bourgs
- 104 Chemins piétons balisés



- 4 Bornes de rechargement électriques voitures
- 14 Service de prêt ou de location vélo
- 32 Stationnements des bourgs
- 80 Bornes de rechargement électriques vélo
- 164 Éclairage public

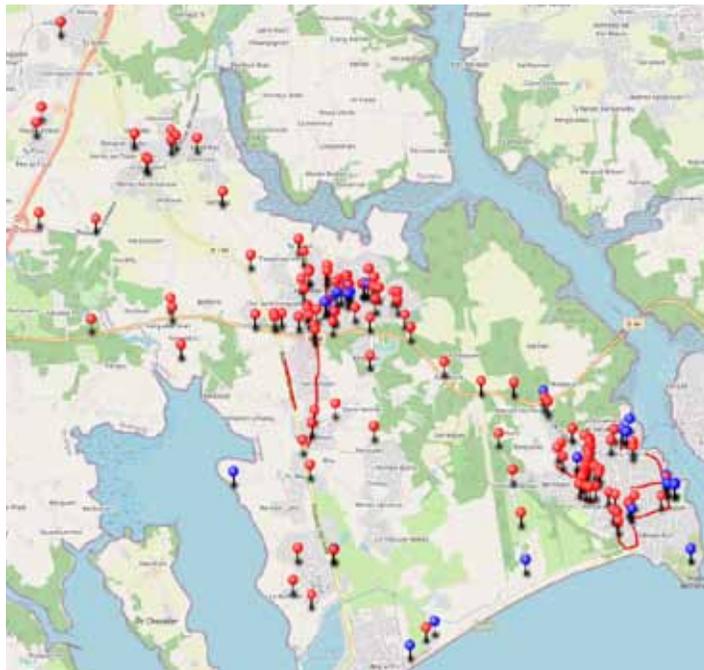


UNE CARTE COLLABORATIVE

<http://u.osmfr.org/m/656526/>

- ZOOM
- FOND DE CARTE
- CALQUES
- REMARQUES
- FILTRE

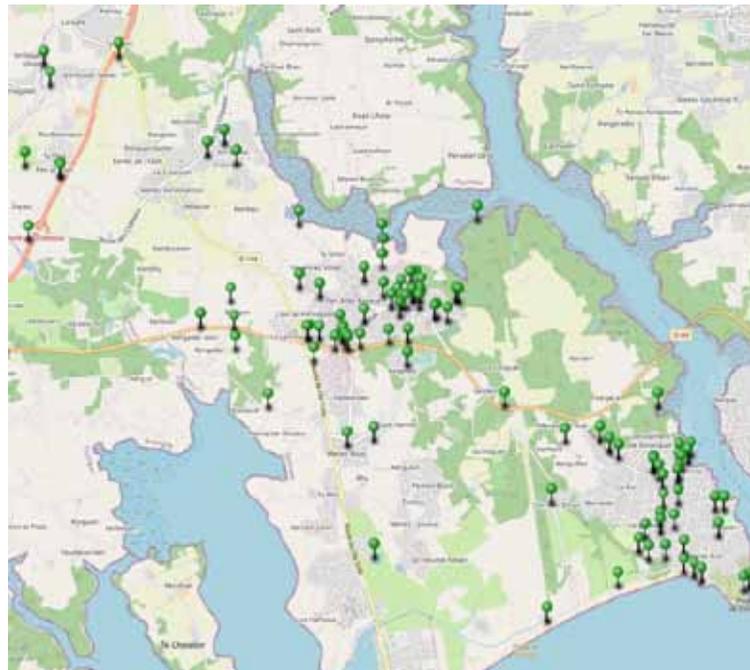




REMARQUES

VOIRIE

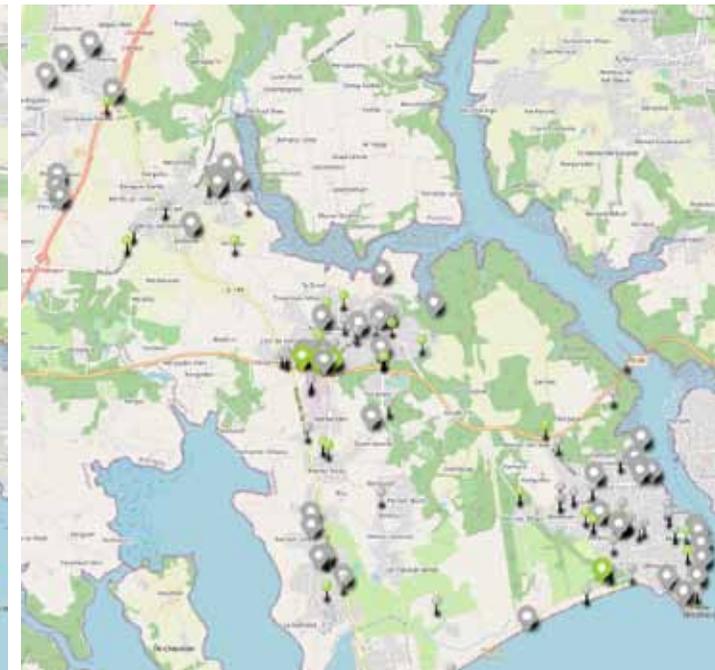
- 59** VITESSES EXCESSIVES
- 31** CROISEMENTS DANGEREUX
- 27** STATIONNEMENTS
- 21** SENS DE CIRCULATION
- 12** PRIORITÉS NON RESPECTÉES
- 6** AMÉNAGEMENTS



REMARQUES

PIÉTONS & VÉLOS

- 35** PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE
- 26** CHEMINS DIFFICILES
- 13** CROISEMENTS DANGEREUX
- 8** CHEMINS A CRÉER



REMARQUES

ENTRETIEN VOIRIES & ESPACES VERTS

- 26** ENTRETIEN ESPACES VERTS
- 17** PANNEAUX ROUTIERS
- 17** BANCS & MOBILIERS URBAINS
- 14** MARQUAGES AU SOL
- 13** ÉCLAIRAGES
- 10** SIGNALÉTIQUE
- 6** ENTRETIEN DES PARTICULIERS
- 5** DÉCHETS
- 4** ABRI BUS

<http://u.osmfr.org/m/656526/>

2021	juin		
	juillet		
	août		
	sept		
	oct		
	nov		
	dec		
	<hr/>		
	2022	jan	
		fev	
mars			

PHASE DE CONCERTATION nov à déc 2021

MISE EN LIGNE DES RÉSULTATS

QUESTIONNAIRES

CARTOGRAPHIE

RENCONTRES ET ÉCHANGES DES MARDI CITOYENS

9 NOVEMBRE 2021 : **PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE**

23 NOVEMBRE 2021 : **A L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE**

30 NOVEMBRE 2021 : **A L'ÉCHELLE DE COMBRIT**

7 DÉCEMBRE 2021 : **A L'ÉCHELLE DE SAINTE-MARINE**





COMBRIT SAINTE-MARINE

PLAN DE MOBILITÉ

1 - UNE DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE

CALENDRIER

QUESTIONNAIRE ET RÉPONSES

CARTE DES REMARQUES

RÉUNIONS DE CONCERTATION

2 - DES ROUTES DANGEREUSES

DES ROUTES DANGEREUSES ...

... AU COEUR DES POLITIQUES VÉLOS

3 - DES AMÉNAGEMENTS URGENTS À PROGRAMMER

L'URGENCE DE VOIES VÉLOS SÉCURISÉES

A TERME, UN MAILLAGE COMMUNAL CONTINU

A COMBRIT

DES VITESSES RÉDUITES

UN AXE PRINCIPAL PACIFIÉ

UN CENTRE PMR

A SAINTE-MARINE

UNE CIRCULATION APAISÉE

UN SENTIER CÔTIER PMR

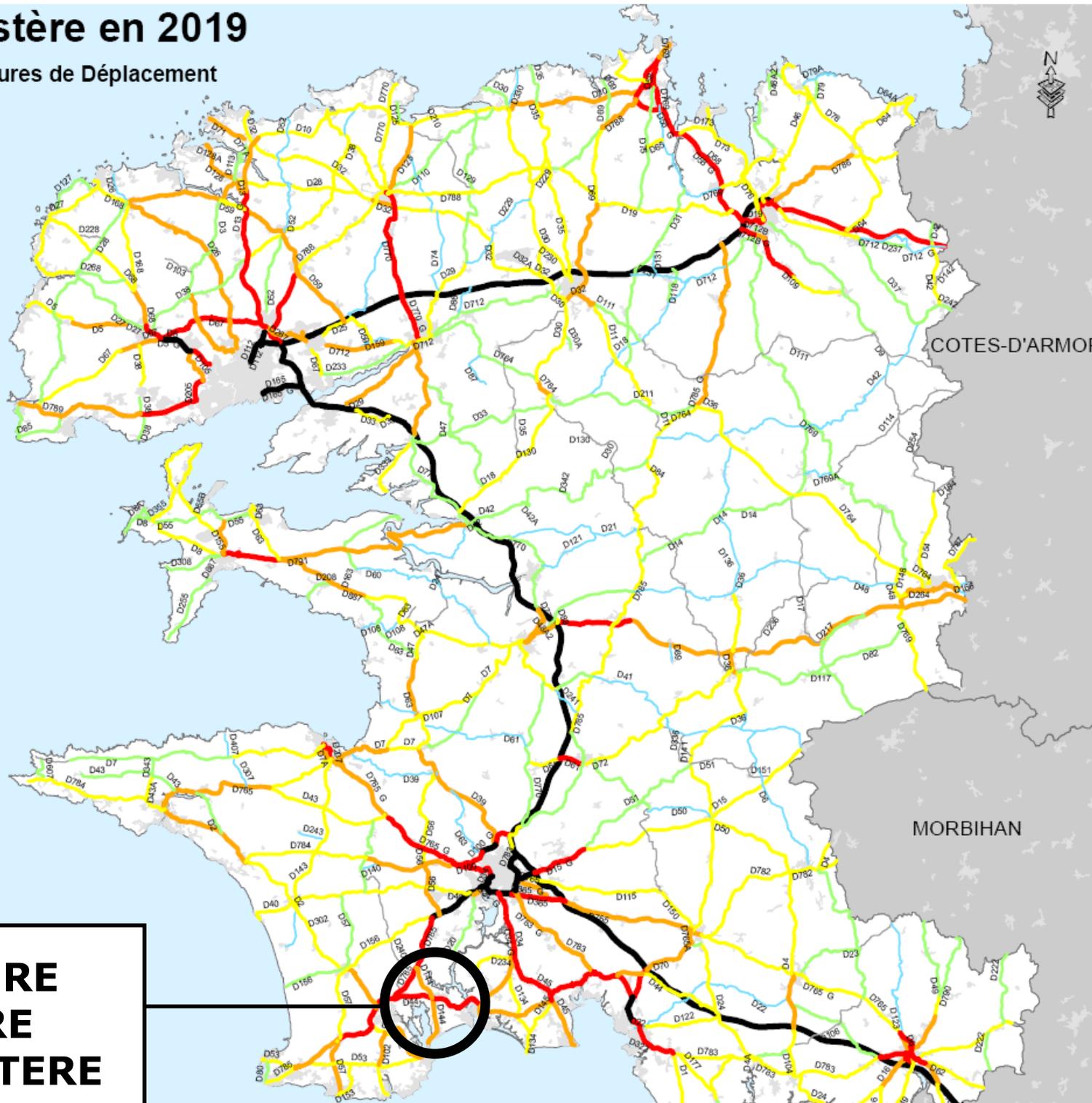
4 - PLANNING OPÉRATIONNEL 2022/2027



Trafic routier du Finistère en 2019

Direction des Routes et des Infrastructures de Déplacement

Finistère
Penn-ar-Bed
LE DÉPARTEMENT



Moyenne Journalière Annuelle

- 0 - 500
- 500 - 1 000
- 1 000 - 2 000
- 2 000 - 5 000
- 5 000 - 10 000
- 10 000 - 20 000
- 20 000 - 60 000

**UN TERRITOIRE
PRIORITAIRE
DANS LE FINISTERE**

0 5 10 20 km

3 RD QUI SCINDENT LA COMMUNE

DES LIGNES DROITES RAPIDES ET DANGEREUSES

RD 785 (QUIMPER > PONT-LABBÉ)

17 000 véhicules/jour (5% de camions)
19 000 véhicules/jour en aout

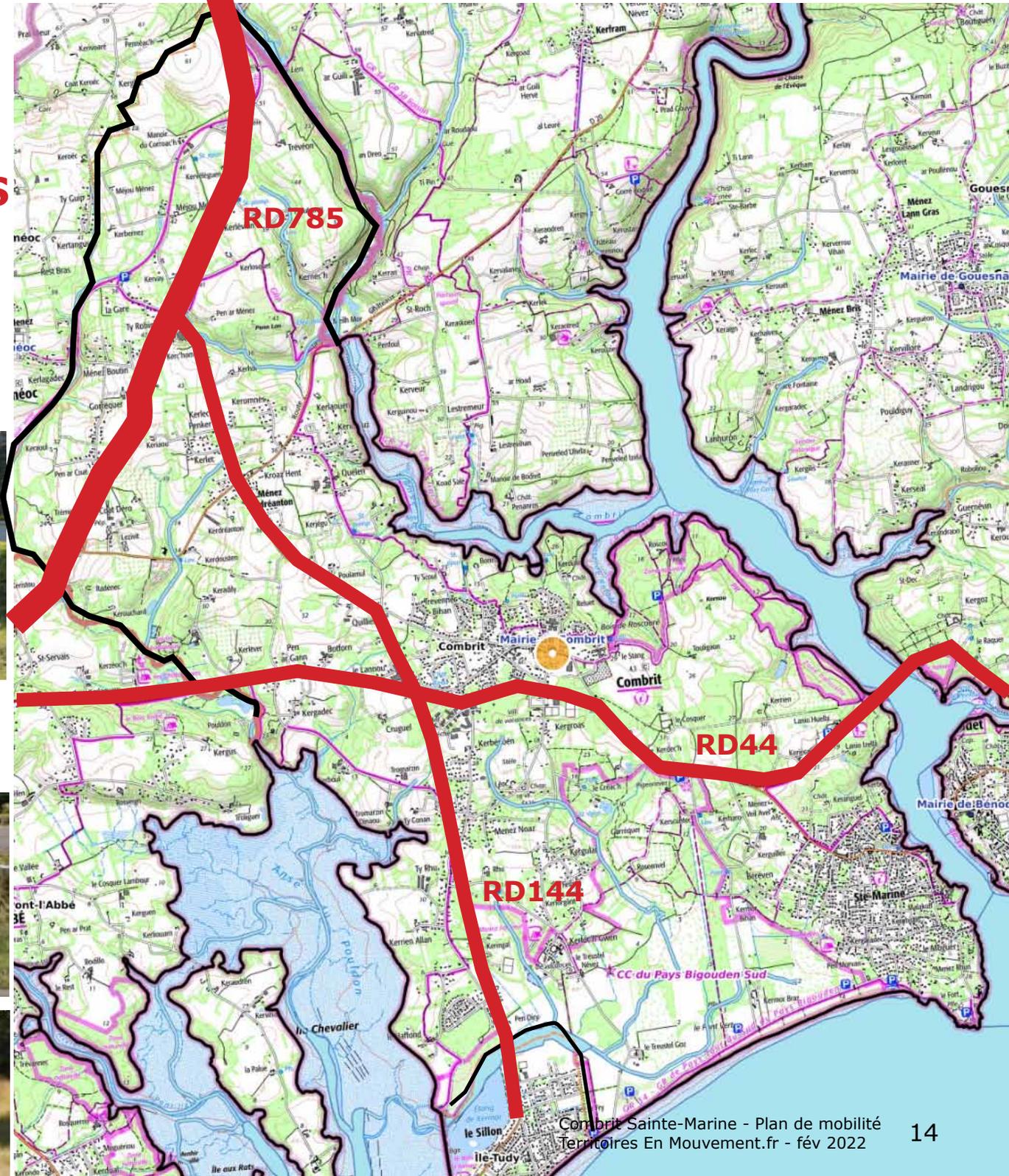
RD 44 (PONT LABBÉ > BENODET)

10 000 véhicules/jour (3.5% de camions)
14 000 véhicules/jour en aout



RD 144 (TY ROBIN > ILE TUDY)

Entre Ty Robin et le Lannou : 6 000 véhicules/jour
Entre le Lannou et L'île Tudy : 5 500 véhicules/jour



DES VITESSES EXCESSIVES



D144 - CROISSANT QUIMPER - (50KMH) 8000V/J
25 mai 2021 au 19nov2021

SENS ENTRANT : Vmoy 47kmh
701 548 en 179 jours soit 3919 véhicules/jour
30% des conducteurs roulent à plus de 50kmh
10% des conducteurs roulent à plus de 63kmh
Vmax : 145kmh

SENS SORTANT : Vmoy 56kmh
739 396 en 179 jours soit 4131 véhicules/jour
70% des conducteurs roulent à plus de 50kmh
10% des conducteurs roulent à plus de 70kmh
Vmax : 159kmh

D144 - CROISSANT COMBRIT (50KMH) - 8000V/J
25 mai 2021 au 19nov2021

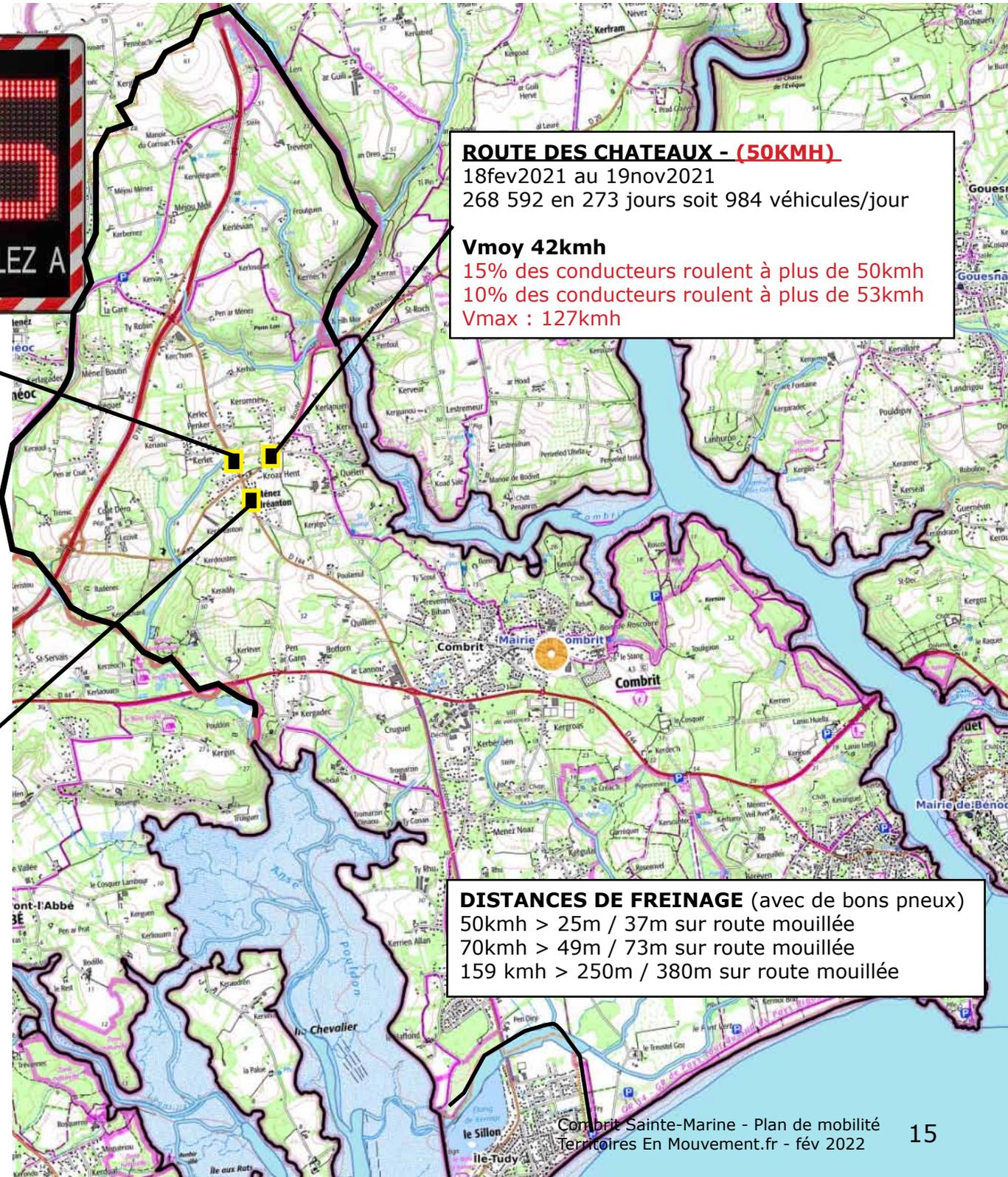
SENS ENTRANT : Vmoy 46kmh
768024 en 179 jours soit 4315 véhicules/jour
25% des conducteurs roulent à plus de 50kmh
10% des conducteurs roulent à plus de 60kmh
Vmax : 159kmh

SENS SORTANT : Vmoy 49kmh
663606 en 179 jours soit 3728 véhicules/jour
45% des conducteurs roulent à plus de 50kmh
10% des conducteurs roulent à plus de 63kmh
Vmax : 144kmh

ROUTE DES CHATEAUX - (50KMH)
18fev2021 au 19nov2021
268 592 en 273 jours soit 984 véhicules/jour

Vmoy 42kmh
15% des conducteurs roulent à plus de 50kmh
10% des conducteurs roulent à plus de 53kmh
Vmax : 127kmh

DISTANCES DE FREINAGE (avec de bons pneus)
50kmh > 25m / 37m sur route mouillée
70kmh > 49m / 73m sur route mouillée
159 kmh > 250m / 380m sur route mouillée



LE VELO A L'ÉCHELLE RÉGIONALE

LA V45 ROSCOFF – SAINT-NAZAIRE

faisant partie des 9 véloroutes et voies vertes bretonnes passe à Combrit Sainte-Marine. Cependant, plusieurs tronçons ne sont pas aménagés et certains carrefours sont dangereux :

1 - LA RD 44 NON AMÉNAGÉE à l'ouest de la commune (il existe une alternative plus directe et agréable par la digue du Pouldon)



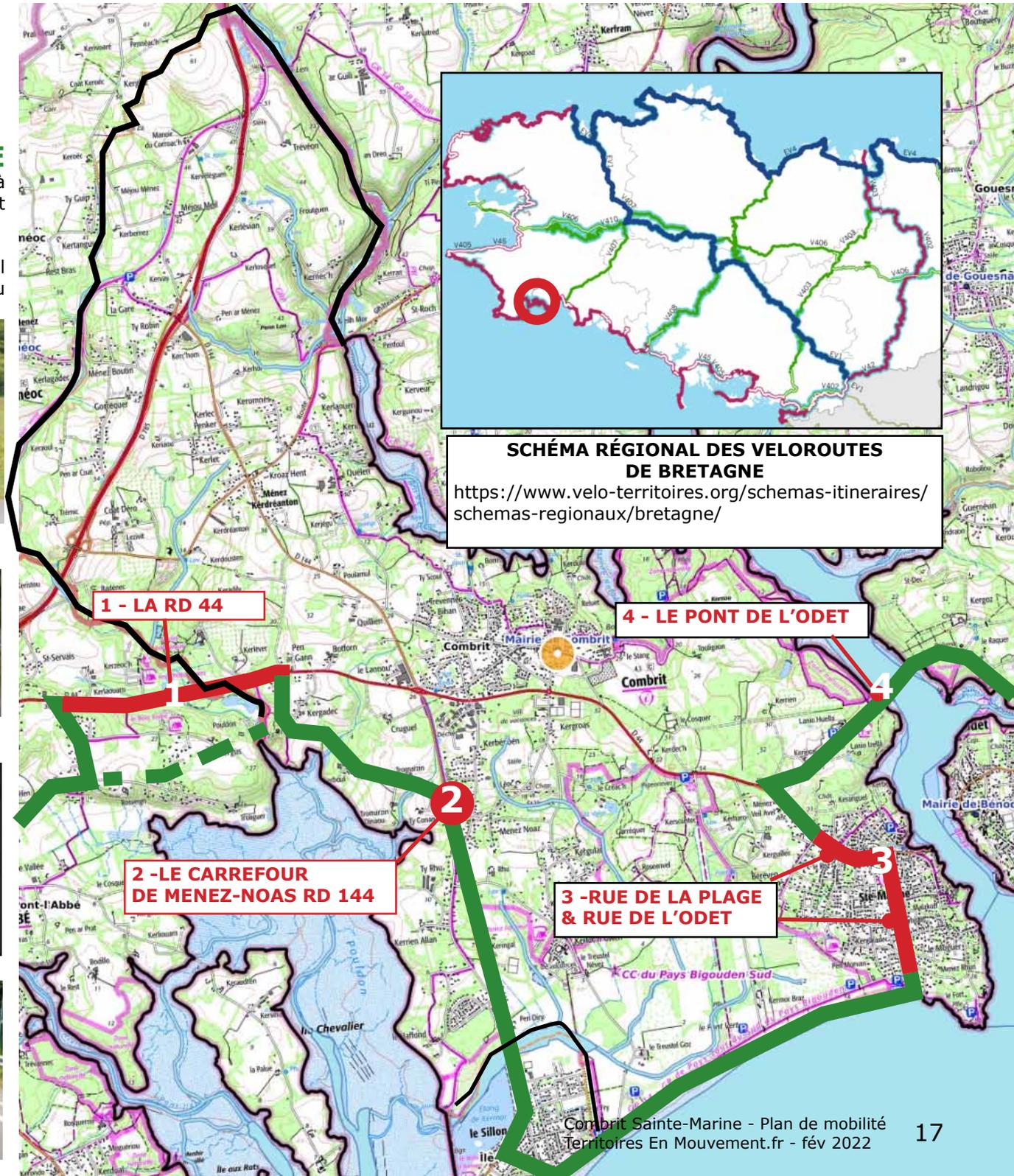
2 - LE CARREFOUR DE MENEZ-NOAS, NON AMÉNAGÉ au passage de la RD 144 pour rejoindre la piste cyclable existante.



3 - LA RUE DE LA PLAGE ET LA RUE DE L'ODET À SAINTE-MARINE, NON AMÉNAGÉE



4 - LE PONT DE L'ODET, PAS AMÉNAGÉ



LE VÉLO A L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE

Entre **LA VOIE VERTE QUIMPER/PONT-LABBE** et **LA PISTE CYCLABLE DE L'ILE TUDY**, un tronçon essentiel de 4km sur la RD 144 n'est pas aménagé.

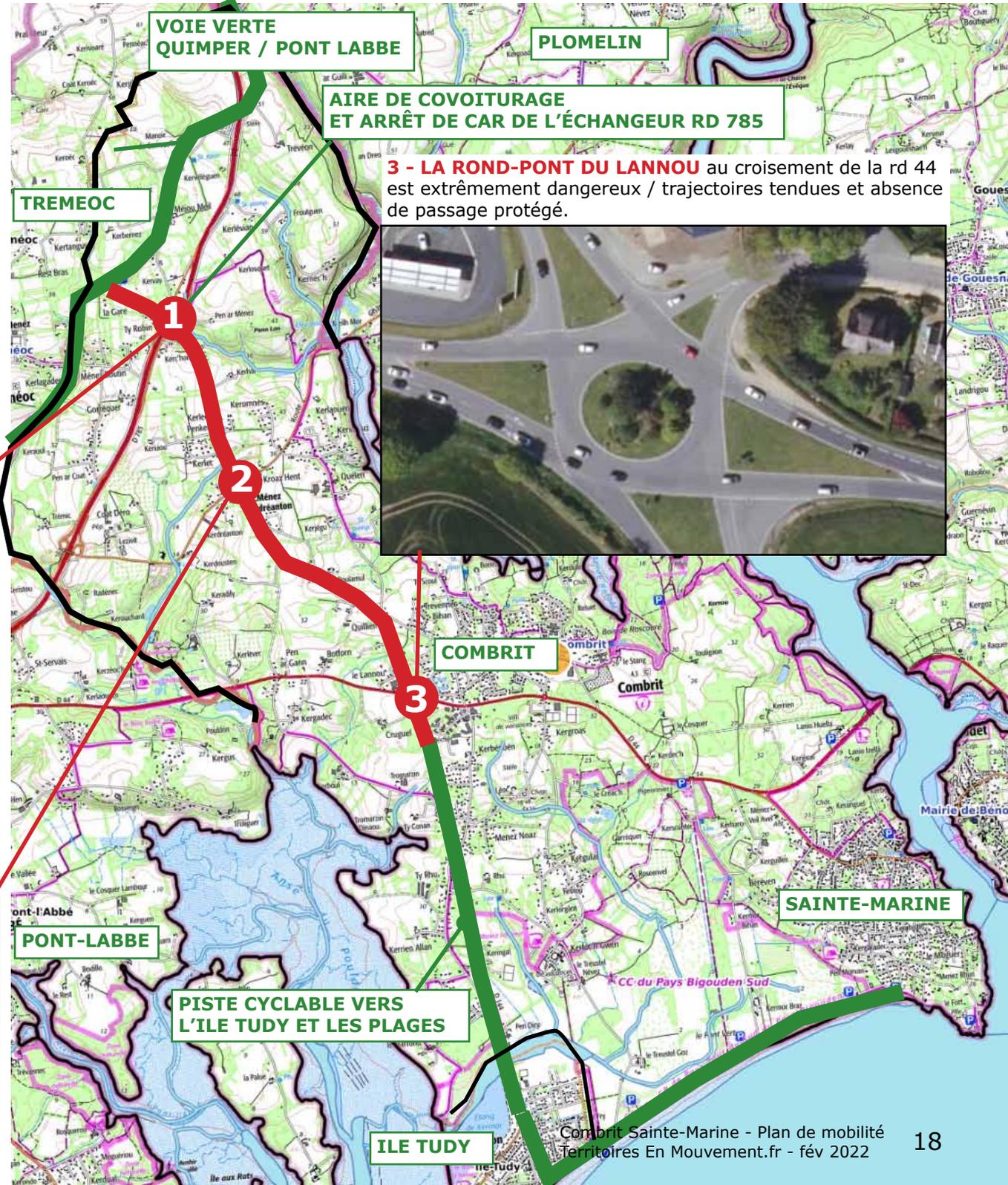
- C'est pourtant la liaison la plus courte entre la Préfecture du Finistère et les plages (23km).
- La liaison entre le bourg de Combrit et l'aire de co-voiturage de la RD 765 (liaison domicile-travail).
- La lien entre le nord et le sud de la commune.

Ces 4 km incluent 3 croisements particulièrement dangereux :

1 - L'ÉCHANGEUR RD 785 / RD 144 (co voiturage et arrêt scolaire) est dangereux.



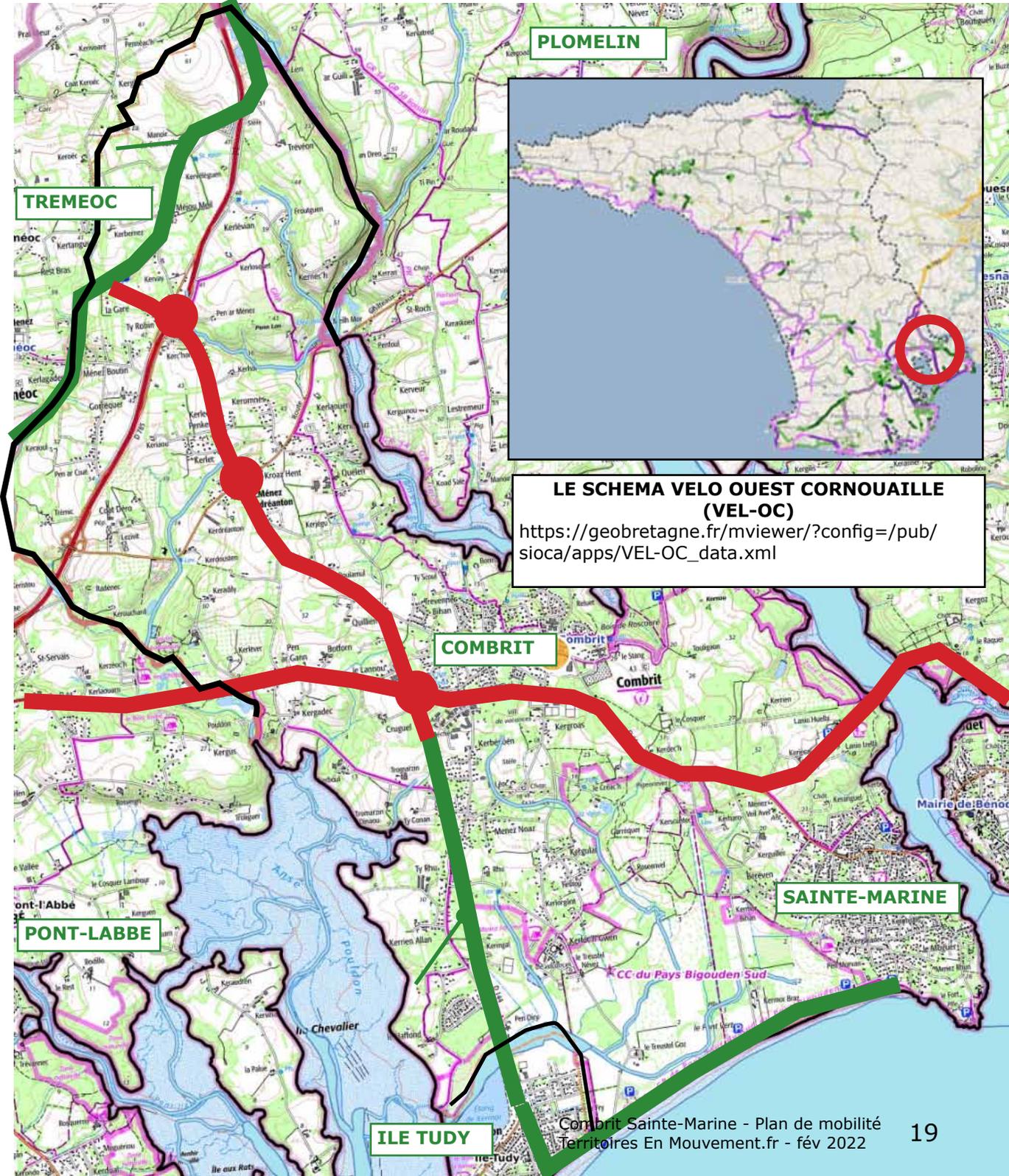
2 - LE CARREFOUR DE KROAZ HENT au croisement de la route touristique des châteaux (vers Plomelin) est non aménagé et dangereux (cf vitesse p14).



A L'ÉCHELLE INTERCOMMUNALE

Le SIOCA (Syndicat intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement) regroupant les 4 communautés de communes a élaboré **LE SCHEMA VELO OUEST CORNOUAILLE (VEL-OC)** (<https://www.sioca.fr/velo/>) disponible ici : https://geobretagne.fr/mviewer/?config=/pub/sioca/apps/VEL-OC_data.xml

Sur le territoire communal, ce schéma s'appuie principalement sur **LES RD 44 ET 144**, qui comme nous l'avons vu, ne sont pas aménagées et sécurisées pour les vélos malgré des liens quotidiens entre Combrit et Sainte-Marine et une fréquentation touristique importante.





**COMBRIT
SAINTE-MARINE**

**PLAN
DE MOBILITÉ**

1 - UNE DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE

CALENDRIER

QUESTIONNAIRE ET RÉPONSES

CARTE DES REMARQUES

RÉUNIONS DE CONCERTATION

2 - DES ROUTES DANGEREUSES

DES ROUTES DANGEREUSES ...

... AU COEUR DES POLITIQUES VÉLOS

3 - DES AMÉNAGEMENTS URGENTS À PROGRAMMER

L'URGENCE DE VOIES VÉLOS SÉCURISÉES

A TERME, UN MAILLAGE COMMUNAL CONTINU

A COMBRIT

DES VITESSES RÉDUITES

UN AXE PRINCIPAL PACIFIÉ

UN CENTRE PMR

A SAINTE-MARINE

UNE CIRCULATION APAISÉE

UN SENTIER CÔTIER PMR

4 - PLANNING OPÉRATIONNEL 2022/2027

IL EST URGENT DE SÉCURISER LES AXES VÉLOS EXISTANTS

LA RD 144

C'est une priorité à l'échelle départementale, intercommunale et communale, en aménageant rapidement :

- 1 - L'ÉCHANGEUR DE LA RD 785
- 2 - LE CARREFOUR DU KROAZ HENT
- 3 - LE ROND POINT DU LANNOU

Partenaires : DPT 29 / SIOCA / CCPBS

Une alternative est envisageable par les rues Hent Kellen et de Keromnes à prolonger vers l'aire de covoiturage.

LA RD 44

En cours de réaménagement cette RD doit traiter les croisements dangereux :

- 4 - LE ROND POINT DE KERBENOEN à créer en 2022
- 5 - L'AMÉNAGEMENT DU ROND-POINT DE CROAS VER pour les cycles et piétons (cf p 32)
- 6 - LE ROND-POINT DE KERMOR à créer à moyen terme pour mener aux plages
- 7 - LE PASSAGE DU PONT DE L'ODET ET/OU L'AMÉNAGEMENT DE LA CALE DE SAINTE-MARINE (passeur vers Bénodet)

Partenaire : DPT 29

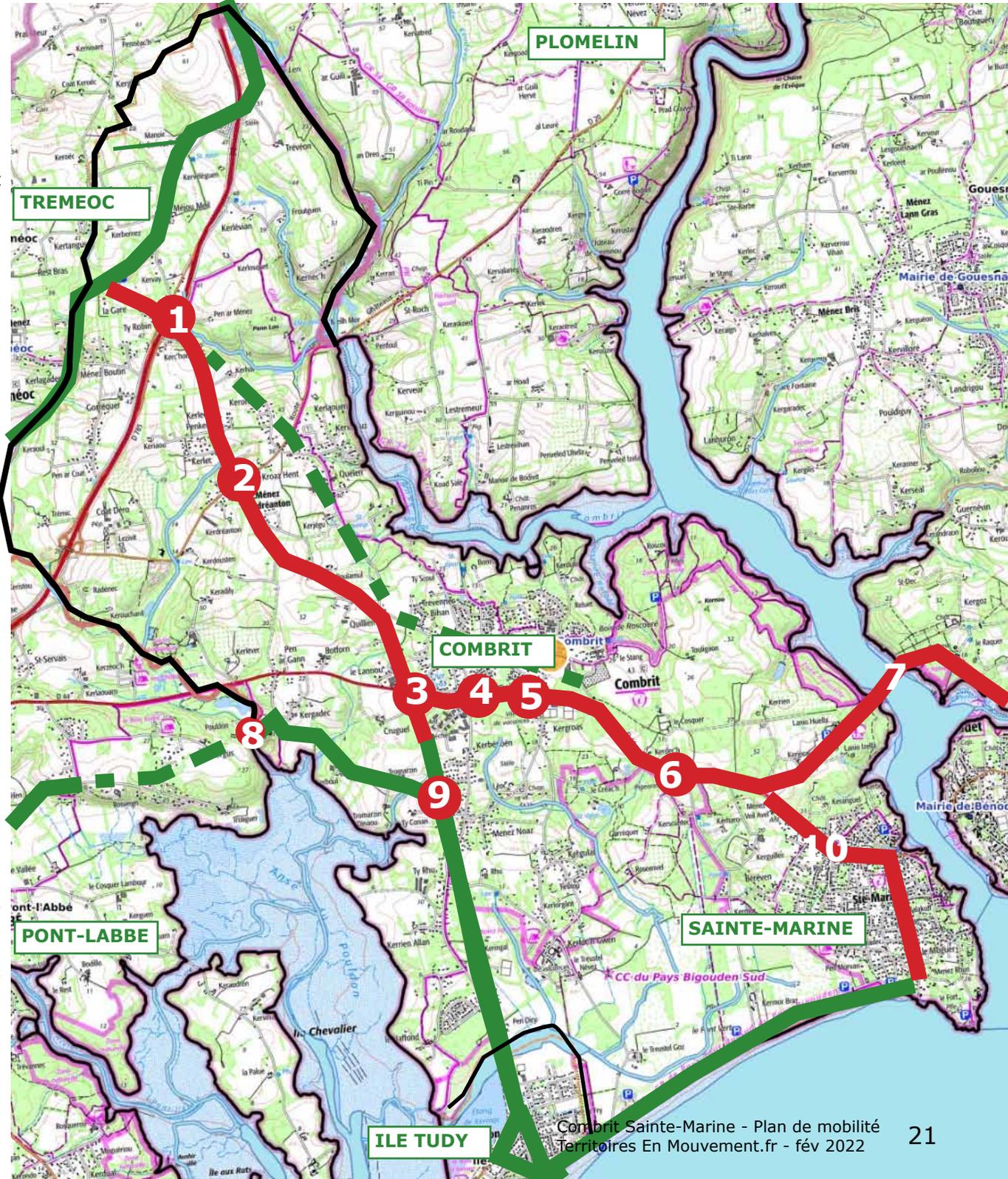
Une alternative est envisageable par le Cosquer (foncier à acquérir).

LA V45

Priorité à l'échelle régionale, la V45 doit être sécurisée sur trois secteurs :

- 8 - LA DIGUE DU POULDON malgré la domainialité publique, a été privatisée depuis longtemps par un particulier et bloque le passage possible de la V45 entre Pont-Labbé et Combrit. Une intervention foncière de l'Établissement Public de Bretagne (EPFB) serait ici nécessaire.
- 9 - LE CARREFOUR DE MENEZ-NOAS
- 10 - LES RUES DE LA PLAGE ET DE L'ODET à Sainte-Marine

Partenaires : REGION / SIOCA / CCPBS

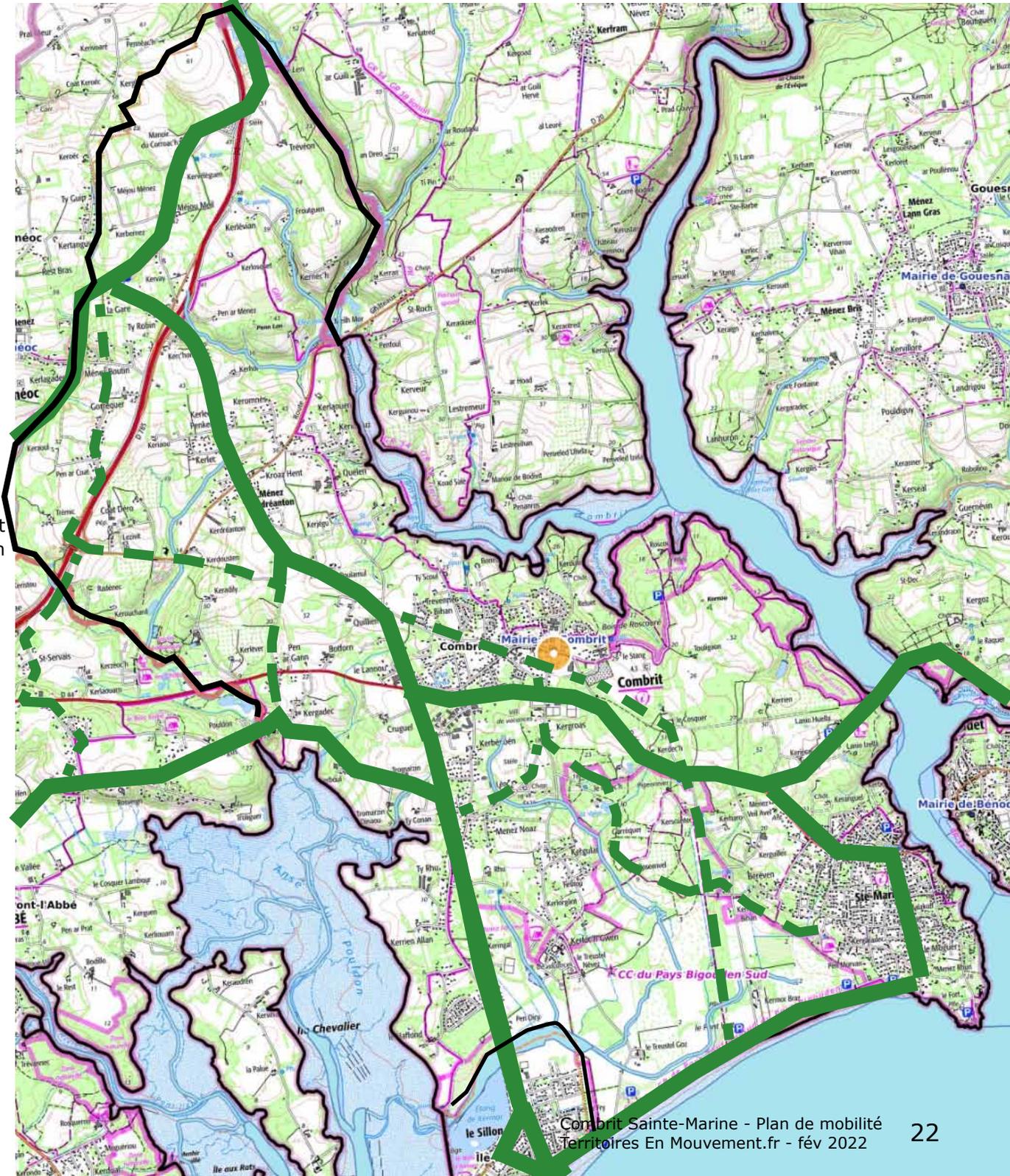




A TERME, UN MAILLAGE COMMUNAL SÉCURISÉ ET BALISÉ

Parallèlement à la sécurisation des axes majeurs, la continuité et le balisage des chemins ruraux et forestiers est en préparation pour se déplacer facilement sur la commune en vélo.

<http://u.osmfr.org/m/656526/>





**COMBRIT
SAINTE-MARINE**

**PLAN
DE MOBILITÉ**

1 - UNE DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE

CALENDRIER

QUESTIONNAIRE ET RÉPONSES

CARTE DES REMARQUES

RÉUNIONS DE CONCERTATION

2 - DES ROUTES DANGEREUSES

DES ROUTES DANGEREUSES ...

... AU COEUR DES POLITIQUES VÉLOS

3 - DES AMÉNAGEMENTS URGENTS À PROGRAMMER

L'URGENCE DE VOIES VÉLOS SÉCURISÉES

A TERME, UN MAILLAGE COMMUNAL CONTINU

A COMBRIT

DES VITESSES RÉDUITES

UN AXE PRINCIPAL PACIFIÉ

UN CENTRE PMR

A SAINTE-MARINE

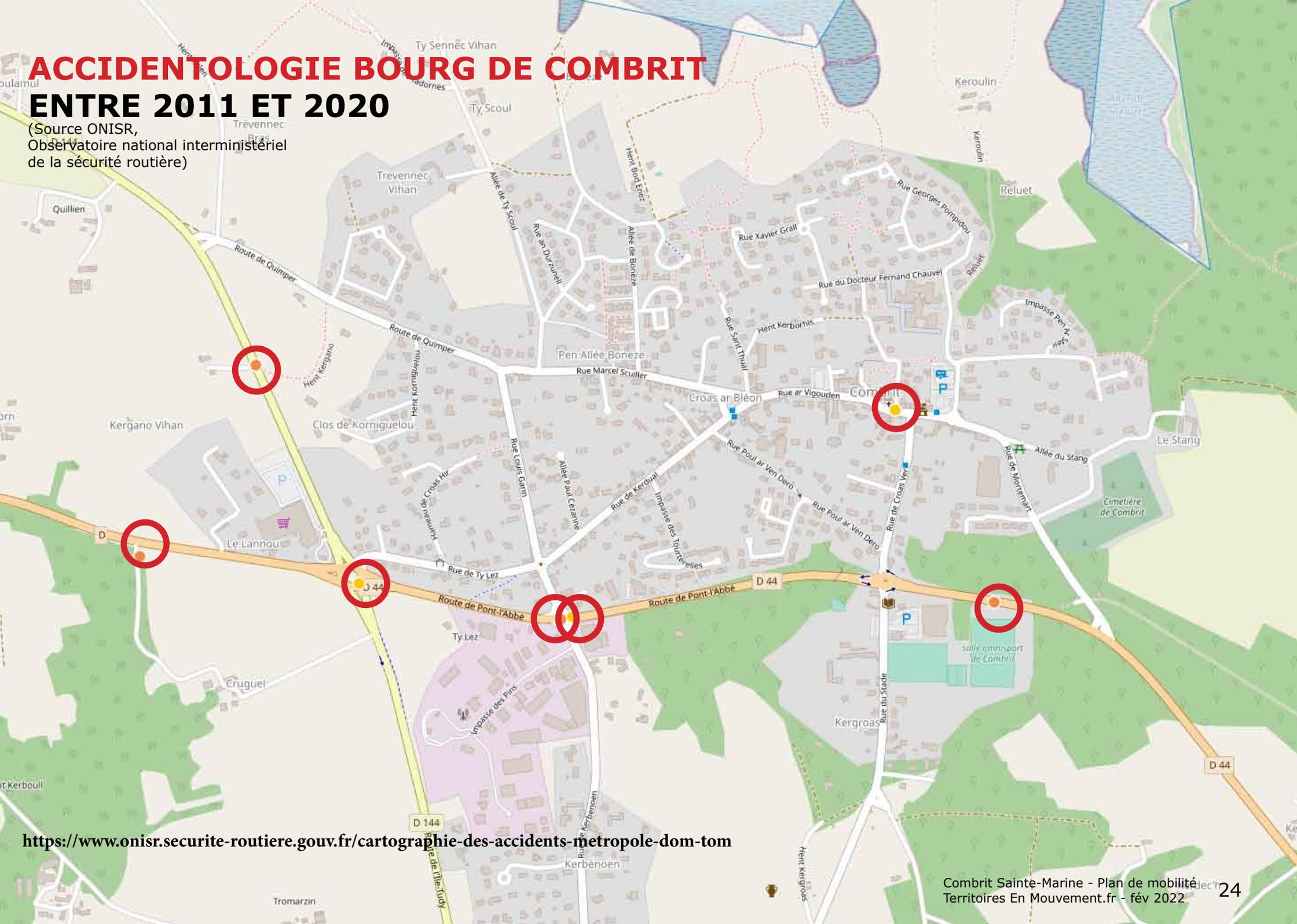
UNE CIRCULATION APAISÉE

UN SENTIER CÔTIER PMR

4 - PLANNING OPÉRATIONNEL 2022/2027

ACCIDENTOLOGIE BOURG DE COMBRIT ENTRE 2011 ET 2020

(Source ONISR,
Observatoire national interministériel
de la sécurité routière)



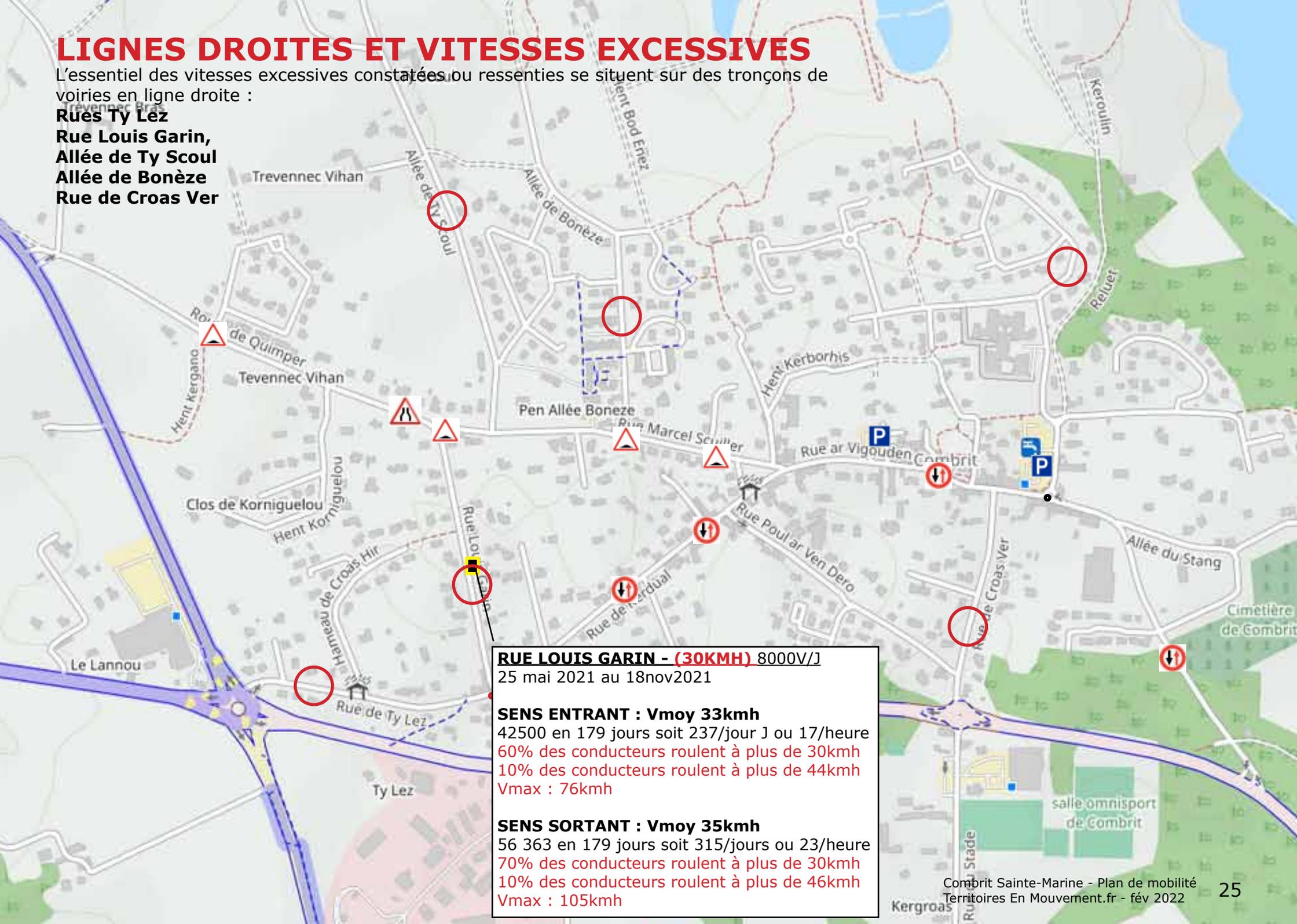
<https://www.onisr.securite-routiere.gouv.fr/cartographie-des-accidents-metropole-dom-tom>

LIGNES DROITES ET VITESSES EXCESSIVES

L'essentiel des vitesses excessives constatées ou ressenties se situent sur des tronçons de voiries en ligne droite :

Rues Ty Lez

Rue Louis Garin,
Allée de Ty Scoul
Allée de Bonèze
Rue de Croas Ver



RUE LOUIS GARIN - (30KMH) 8000V/J
25 mai 2021 au 18nov2021

SENS ENTRANT : Vmoy 33kmh
42500 en 179 jours soit 237/jour J ou 17/heure
60% des conducteurs roulent à plus de 30kmh
10% des conducteurs roulent à plus de 44kmh
Vmax : 76kmh

SENS SORTANT : Vmoy 35kmh
56 363 en 179 jours soit 315/jours ou 23/heure
70% des conducteurs roulent à plus de 30kmh
10% des conducteurs roulent à plus de 46kmh
Vmax : 105kmh

DES ÉCLUSES PLANTÉES SUR LES LIGNES DROITES

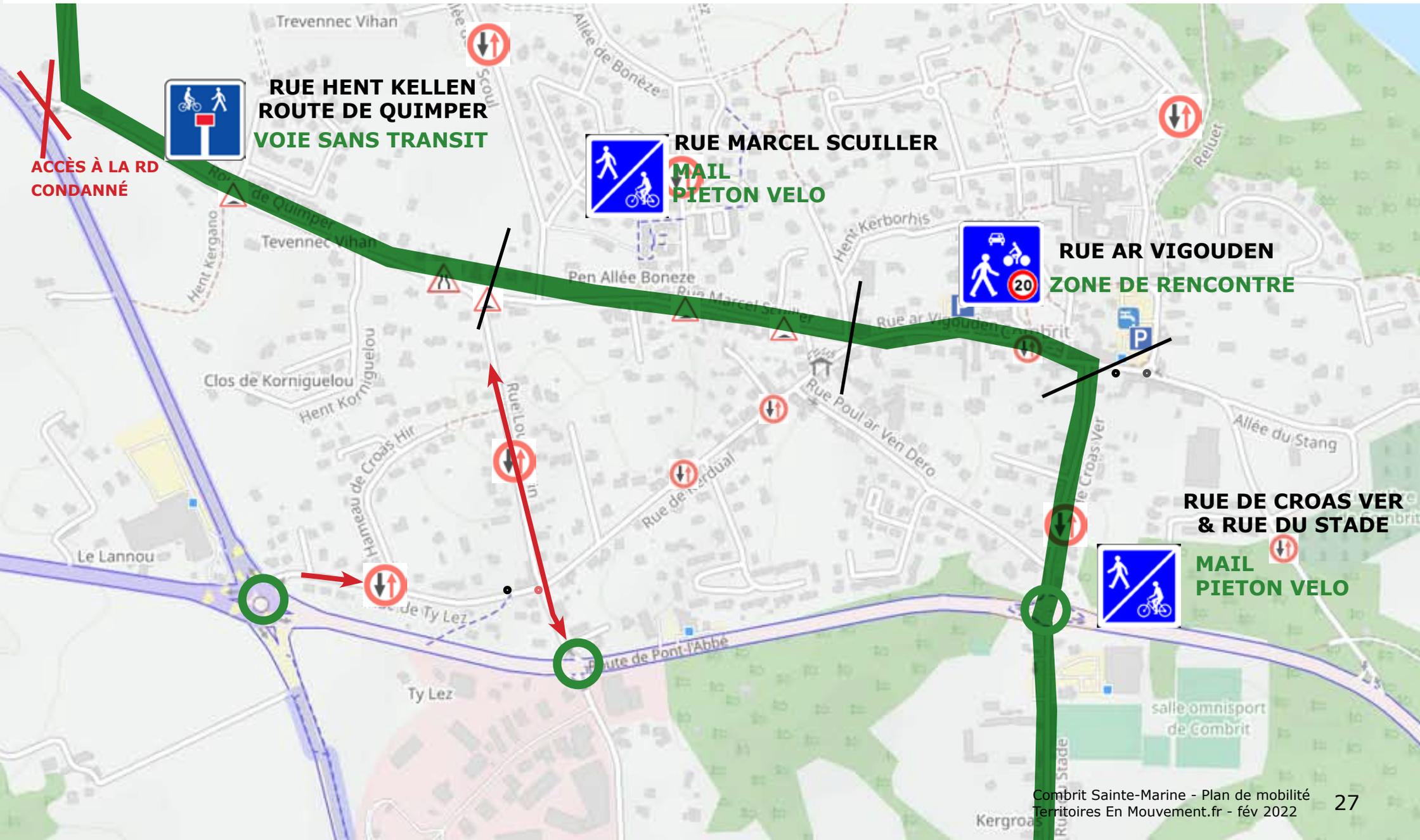
- L'écluse est moins sonore que les dos d'âne pour les riverains
- Les plantations (un arbre de haute tige et des plantes bouillonnantes) participent à réduire les vitesses.





L'AMÉNAGEMENT DE L'AXE CENTRAL VÉLOS-PIÉTONS

- Largeur : minimum 1.40m pour les PMR. 3m min pour un mail piéton/vélo confortable
- Pas de marches, bateaux ou dénivelés latéraux
- Passages sécurisés des carrefours



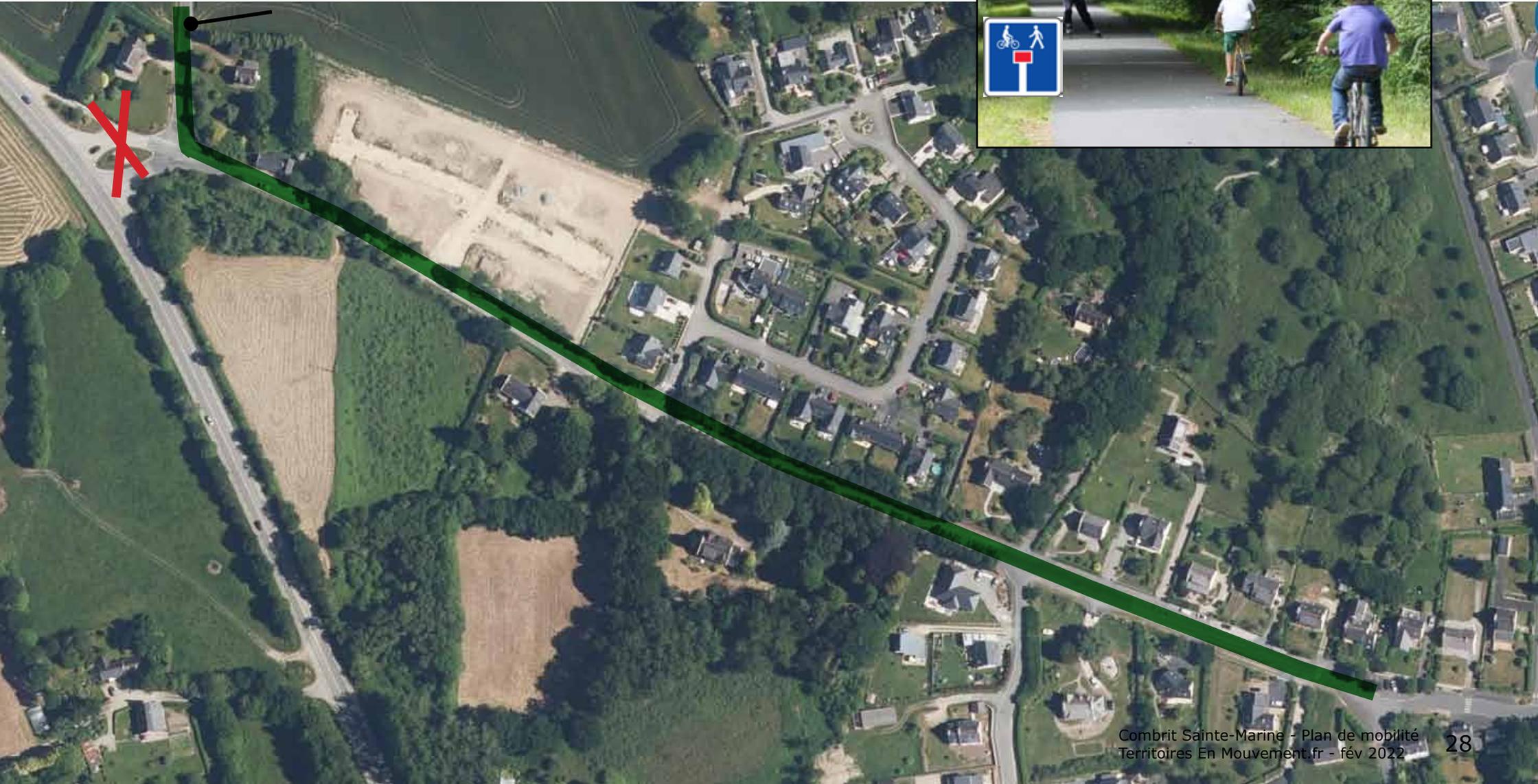


RUE HENT KELLEN
DE KERIDREUX A COMBRIT

ROUTE DE QUIMPER
DE LA RUE HENT KELLEN À LA RUE LOUIS GARIN

A COURT TERME : CHAUSSIDOUX ET FERMETURE DE L'ACCÈS À LA RD

A MOYEN TERME (avec la réalisation du giratoire de Kroaz Hent) : VOIE SANS TRANSIT

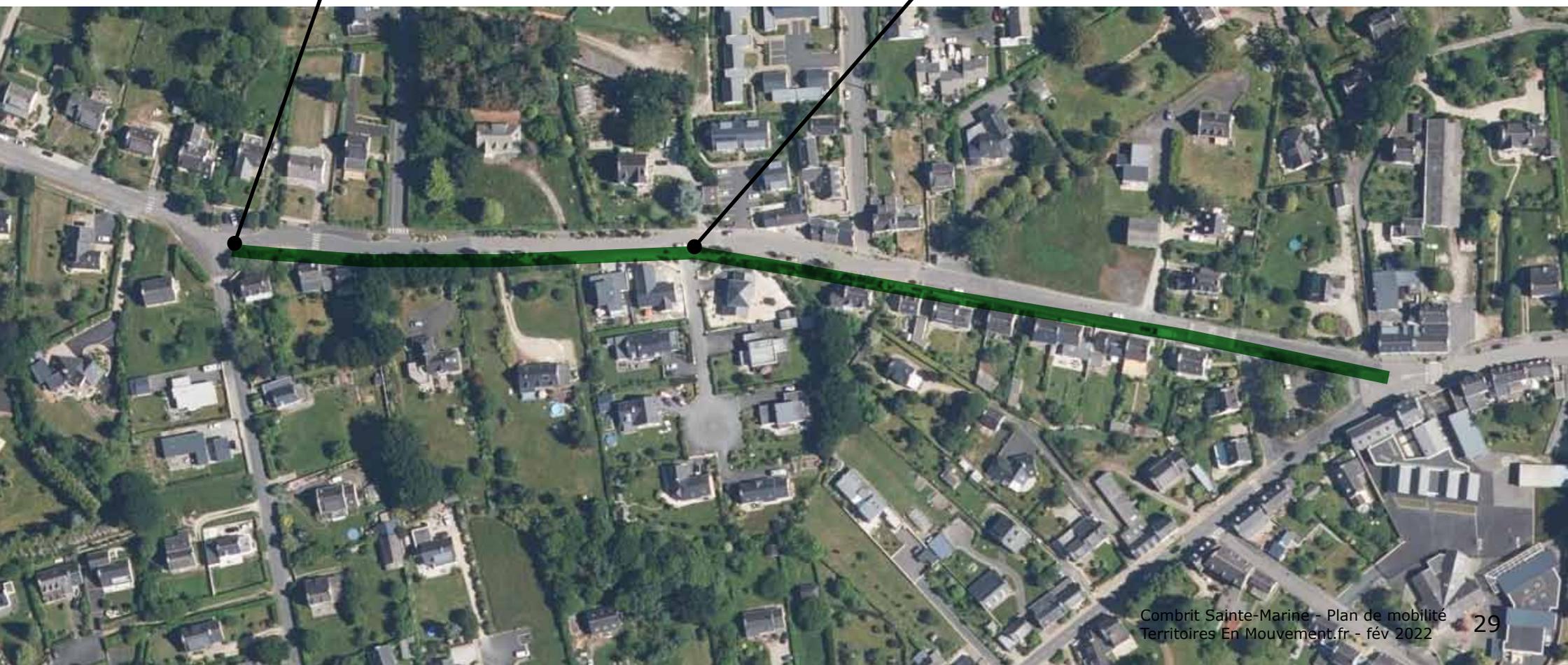




RUE MARCEL SCULLER
DE LA RUE LOUIS GARIN A LA RUE DE Kerdual

MARQUAGE AU SOL & POTELETS
(Coté Sud)

VOIE RÉCEMMENT AMÉNAGÉE

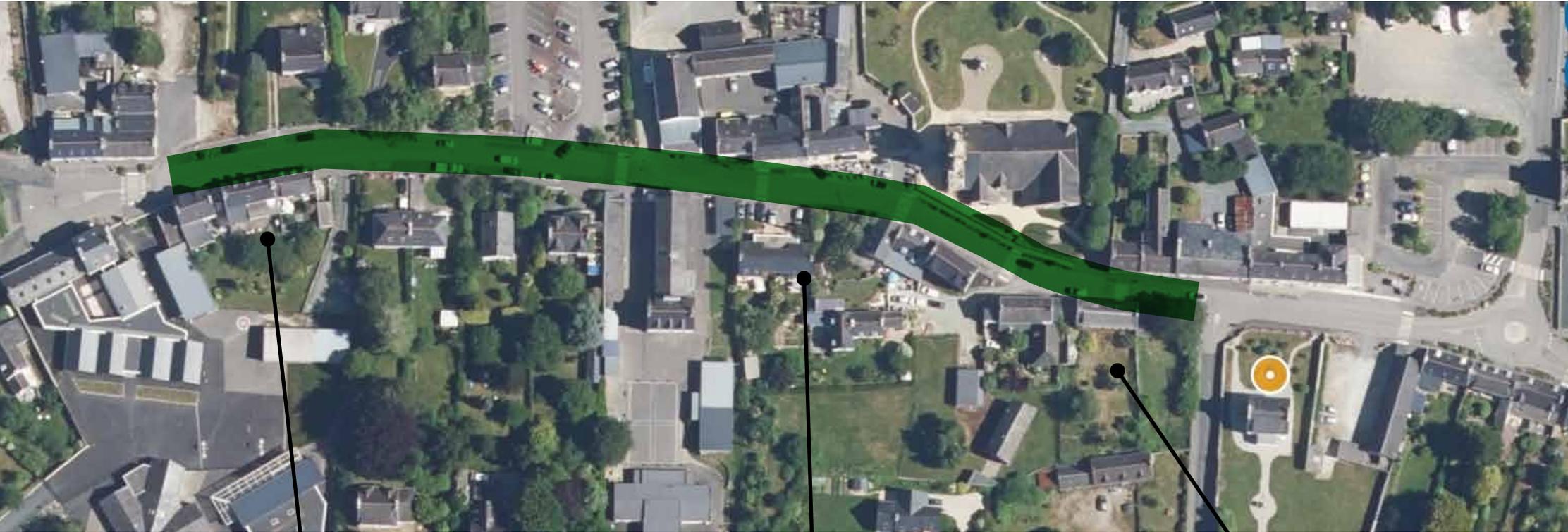




ZONE DE RENCONTRE PLANTÉE

avec les riverains
et la réflexion urbaine
à venir en 2022

RUE AR VIGOUDEN
DE LA LA RUE DE KERDUAL A LA RUE DU CROAS VER



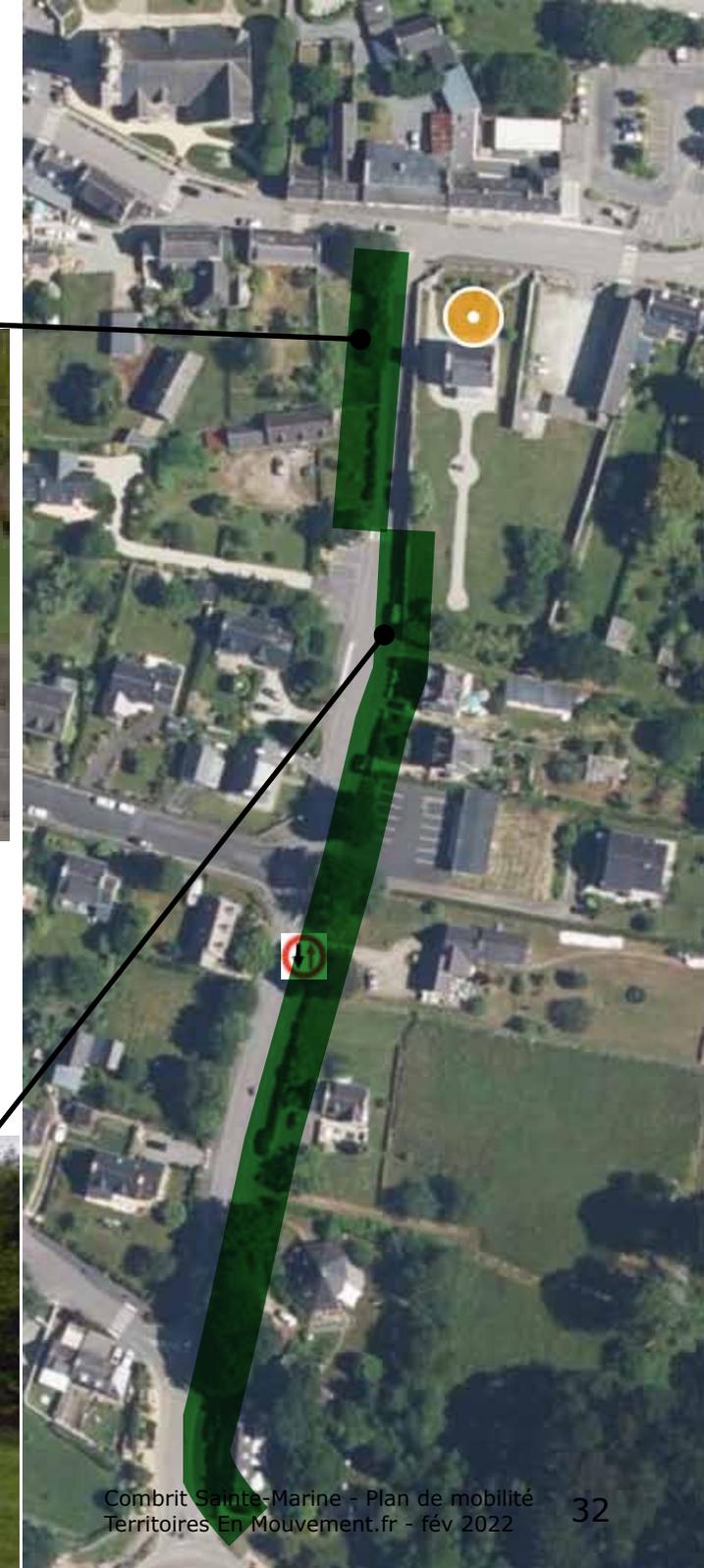




RUE DE CROAS VER
DE LA RUE AR VIGOUDEN A LA RD44

MAIL PIÉTON VÉLO
Coté Ouest (en supprimant le mur de parpaings)

PARTIE HAUTE



PARTIE BASSE

MAIL PIÉTON VÉLO
Coté Est



RUE DU STADE
DE LA LA RUE AR VIGOUDEN A LA RD44



**TRAVERSÉE PIÉTONS/VÉLOS
PROTÉGÉE**

- Avec îlot central protecteur
- Avec des plantes rabattues pour la visibilité

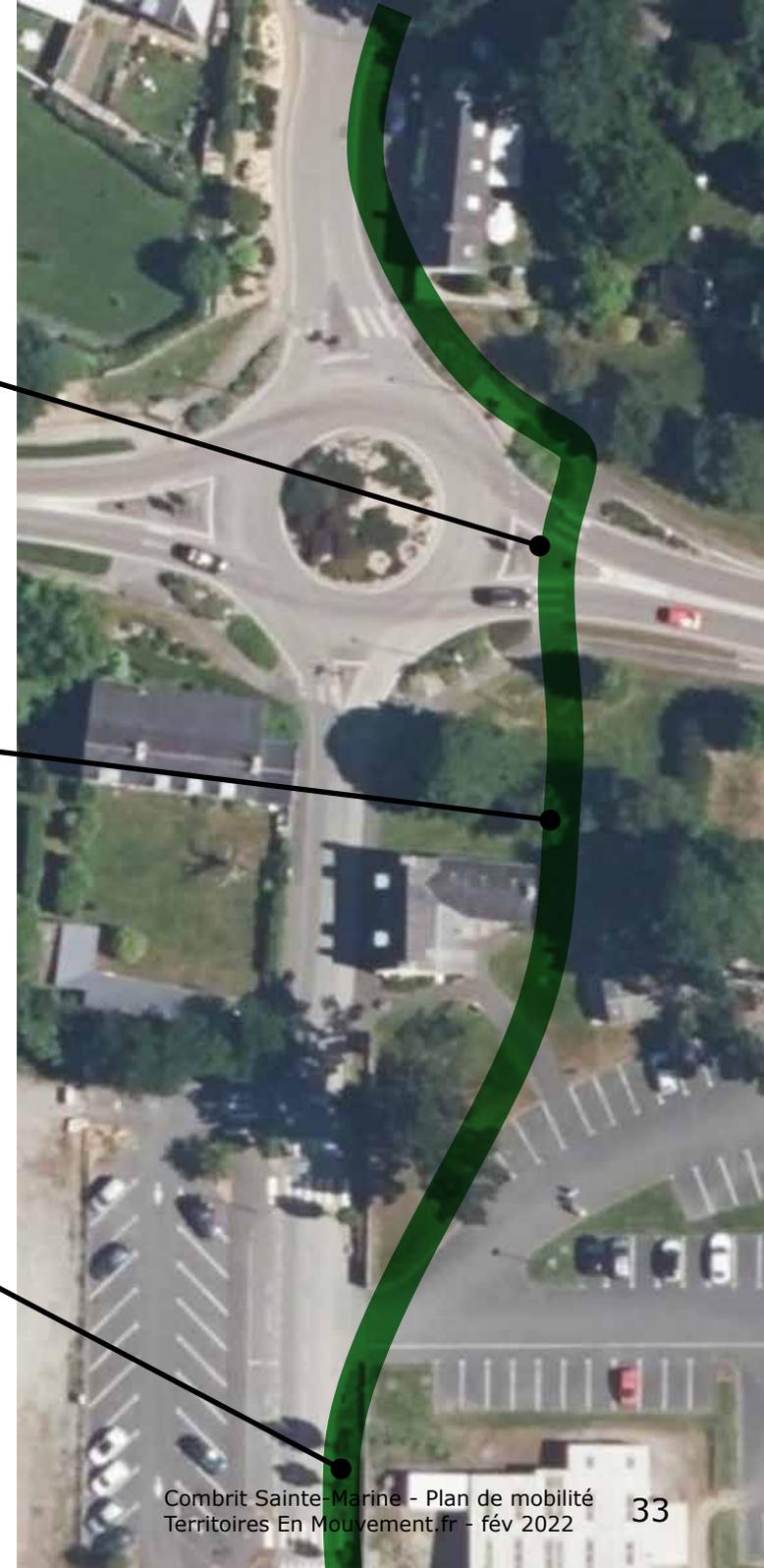
MAIL PIÉTONS-VÉLOS

Passage à l'arrière de la médiathèque

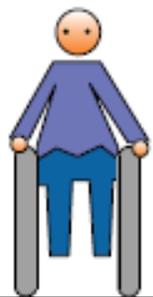
MAIL PIÉTONS-VÉLOS

Coté Est

Recul de la clôture et élargissement à 3m du trottoir



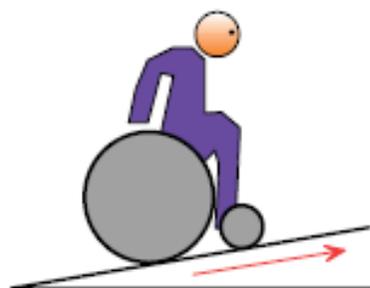
SOL COMPACT



1,40 m



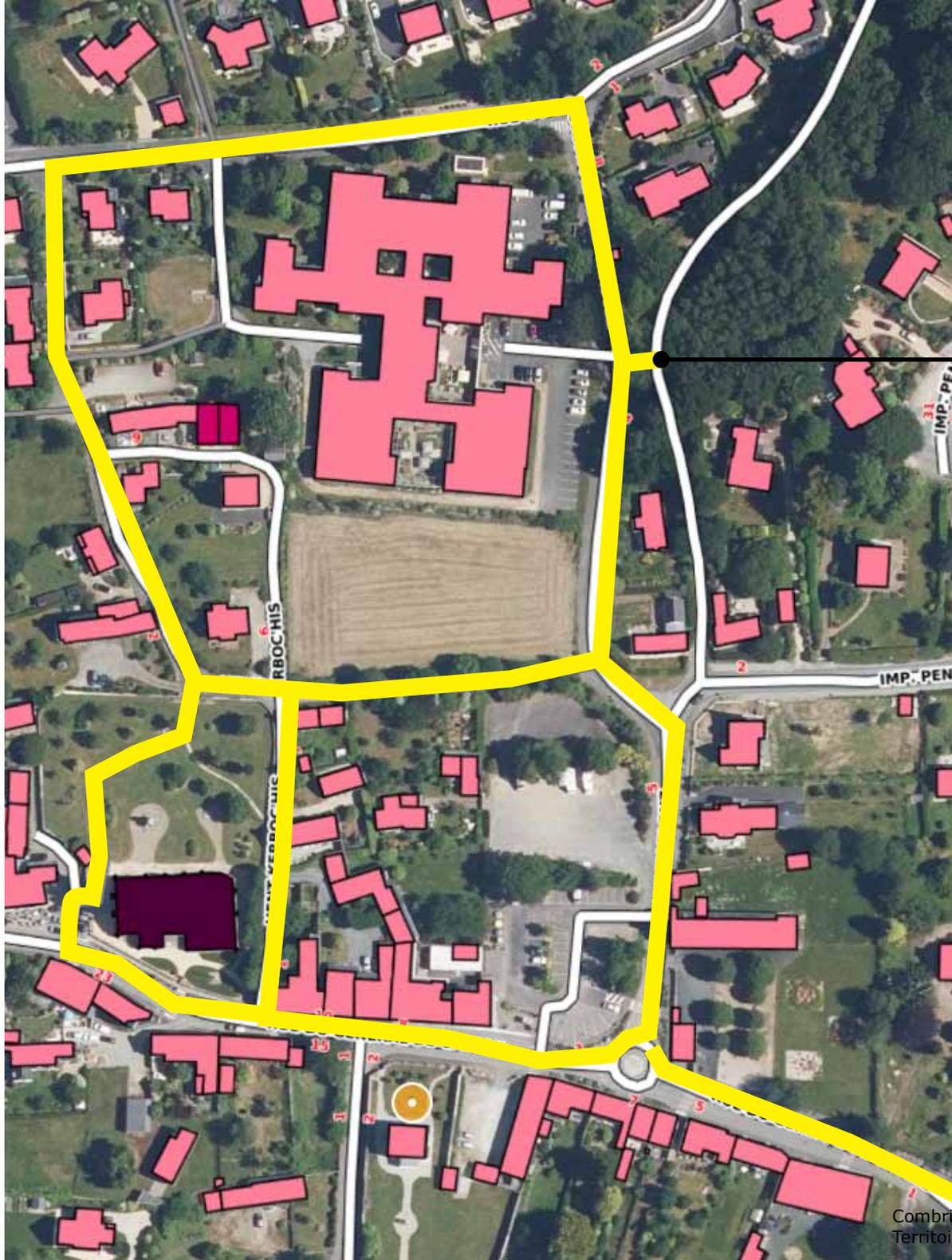
2% maximum



5 % maximum

2 cm maximum

4 cm maximum
si chanfrein à 1/3



Permettre un passage direct
vers le chemin



Assurer une continuité de
cheminement conforme pour
les PMR en priorité sur les
rues autour de la maison de
retraite :

- Rue du Docteur Fernand Chauvel
- Hent Ty Plouz
- Hent Kerboc'his
- Rue Ar Vigouden
- Rue du Général de Gaulle et allée du Stang



COMBRIT
SAINTE-MARINE
PLAN
DE MOBILITÉ

1 - UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

CALENDRIER

QUESTIONNAIRE ET RÉPONSES

CARTE DES REMARQUES

RÉUNIONS DE CONCERTATION

2 - DES ROUTES DANGEREUSES

DES ROUTES DANGEREUSES ...

... AU COEUR DES POLITIQUES VÉLOS

3 - DES AMÉNAGEMENTS URGENTS À PROGRAMMER

L'URGENCE DE VOIES VÉLOS SÉCURISÉES

A TERME, UN MAILLAGE COMMUNAL CONTINU

A COMBRIT

DES VITESSES RÉDUITES

UN AXE PRINCIPAL PACIFIÉ

UN CENTRE PMR

A SAINTE-MARINE

UNE CIRCULATION APAISÉE

UN SENTIER CÔTIER PMR

4 - PLANNING OPÉRATIONNEL 2022/2027

CIRCULATION ACTUELLE

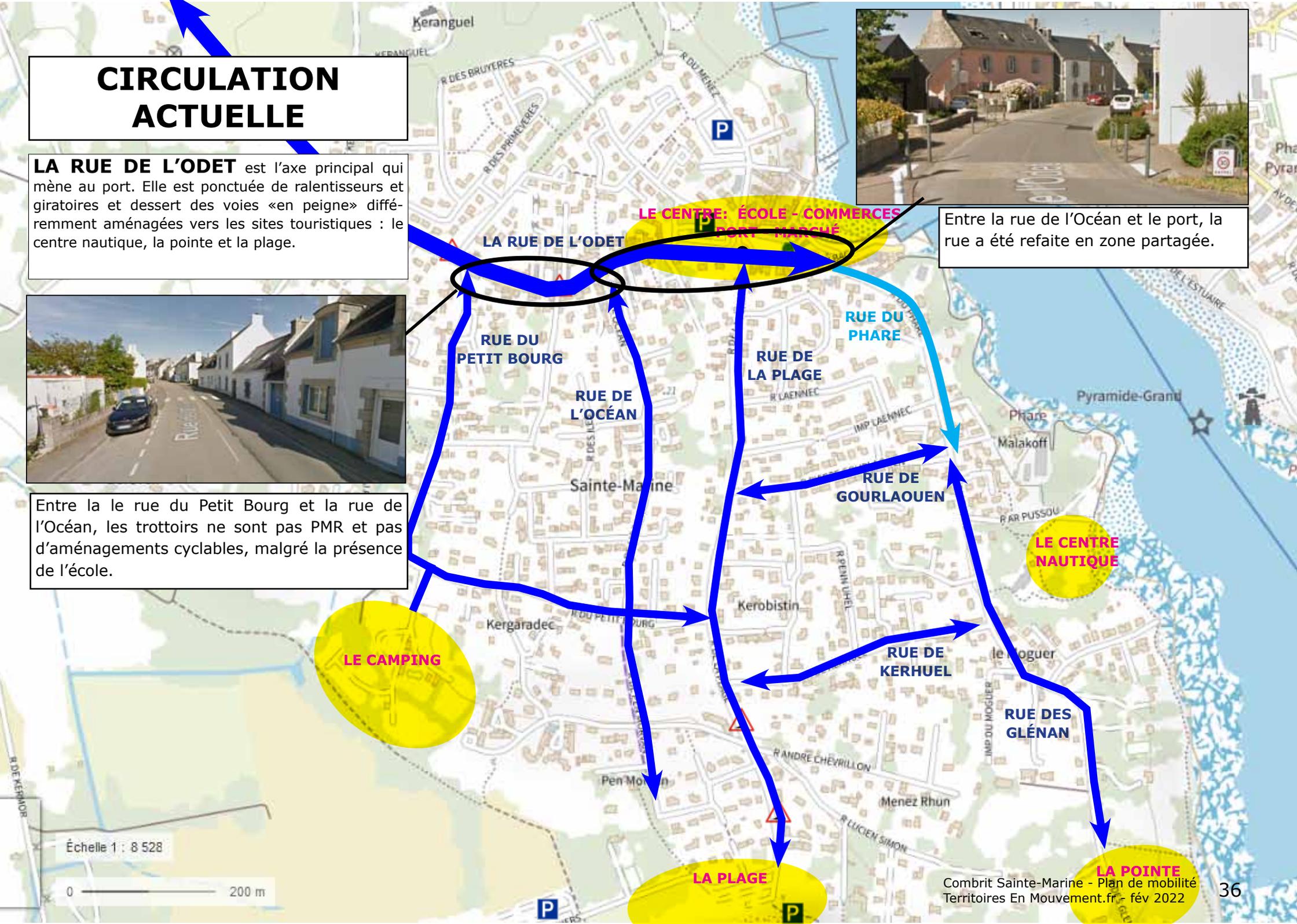
LA RUE DE L'ODET est l'axe principal qui mène au port. Elle est ponctuée de ralentisseurs et giratoires et dessert des voies «en peigne» différemment aménagées vers les sites touristiques : le centre nautique, la pointe et la plage.



Entre la rue du Petit Bourg et la rue de l'Océan, les trottoirs ne sont pas PMR et pas d'aménagements cyclables, malgré la présence de l'école.



Entre la rue de l'Océan et le port, la rue a été refaite en zone partagée.



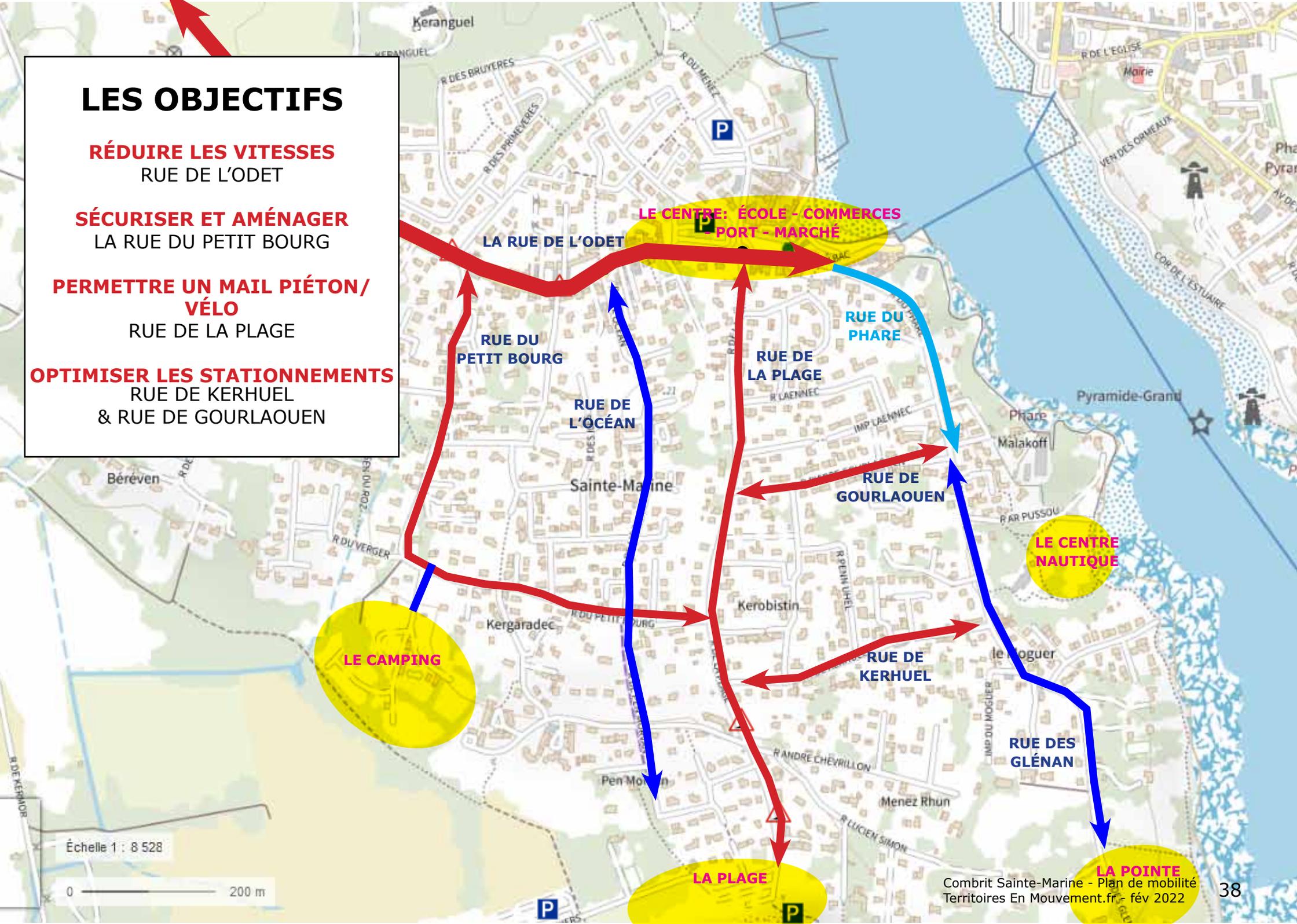
LES OBJECTIFS

RÉDUIRE LES VITESSES
RUE DE L'ODET

SÉCURISER ET AMÉNAGER
LA RUE DU PETIT BOURG

**PERMETTRE UN MAIL PIÉTON/
VÉLO**
RUE DE LA PLAGE

OPTIMISER LES STATIONNEMENTS
RUE DE KERHUEL
& RUE DE GOURLAOUEN



Échelle 1 : 8 528

0 200 m

SCÉNARIO RETENU



RUE DE L'ODET

- Aménagement du tronçon devant l'école en voie partagée.



RUE DU PETIT BOURG

- Aménagement similaire à la rue de la Plage



RUE DE PEN MORVAN

Entrée du parking de la plage

RUE DE LA PLAGE

Sens unique montant

- Élargissement d'un large mail piéton/Vélo (3m minimum)
- Sens unique rue de Gourlouen et rue de Kerhuel permettant le stationnement.

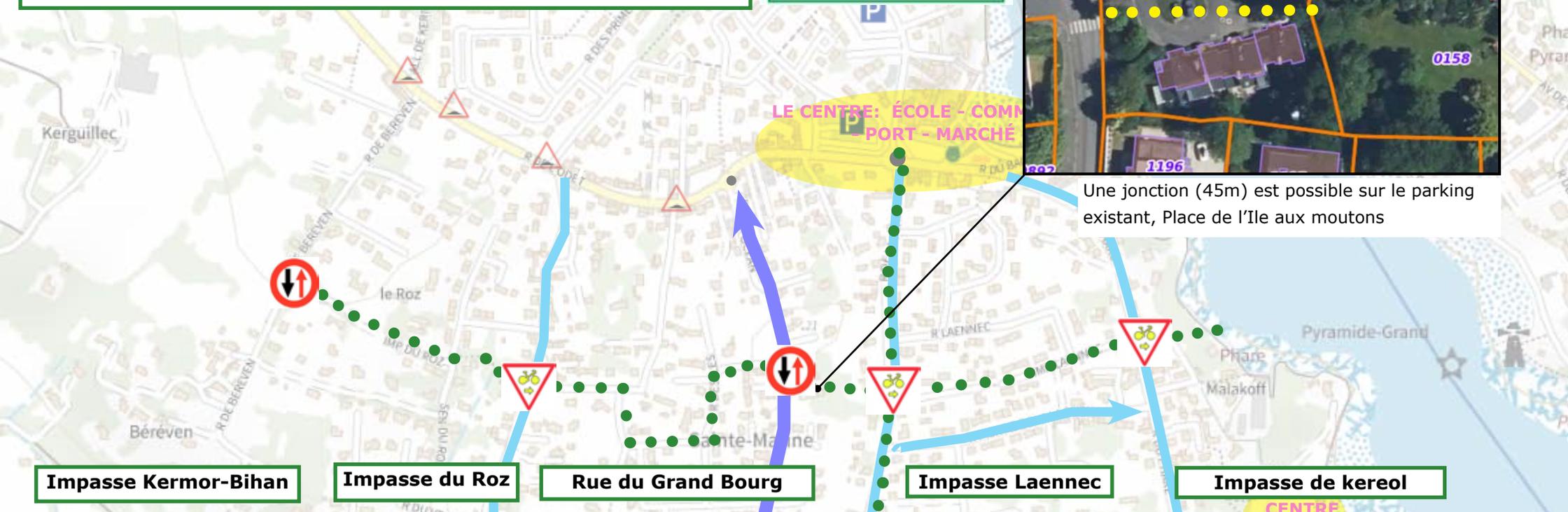


LE CHEMIN DE TRAVERSE

Un chemin vélos/piétons «horizontal» est possible entre la rue de Béréven et l'Odet en reliant les impasses et chemins existants : impasse et chemin du Roz, rue du Grand Bourg, Rue de l'île Saint-Nicolas, Place de l'île aux Moutons, Impasse des oiseaux, Impasse Laennec, Impasse Kereol.



Une jonction (45m) est possible sur le parking existant, Place de l'île aux moutons



Impasse Kermor-Bihan

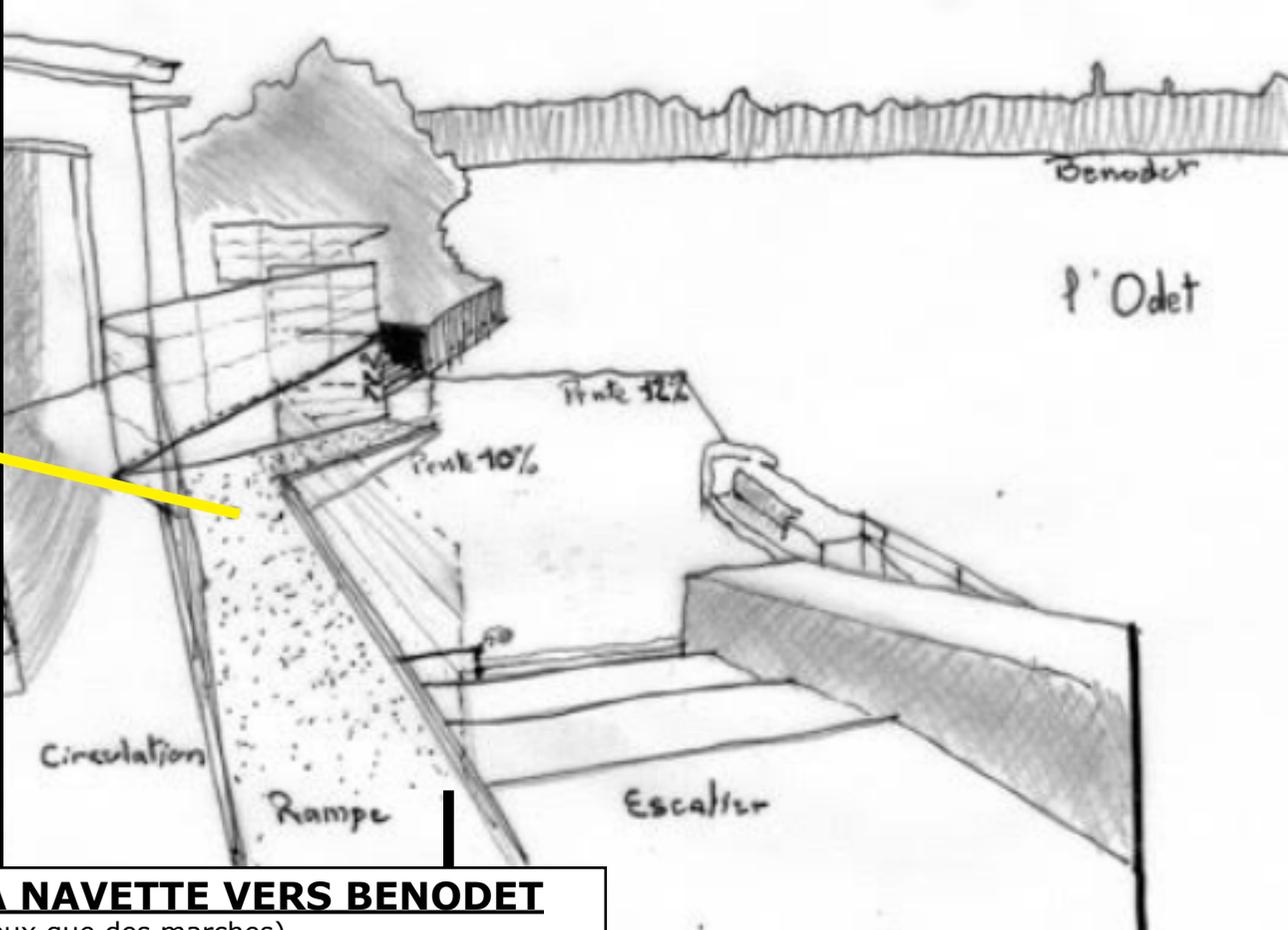
Impasse du Roz

Rue du Grand Bourg

Impasse Laennec

Impasse de Kereol





PERMETTRE L'ACCÈS A LA CALE POUR LA NAVETTE VERS BENODET

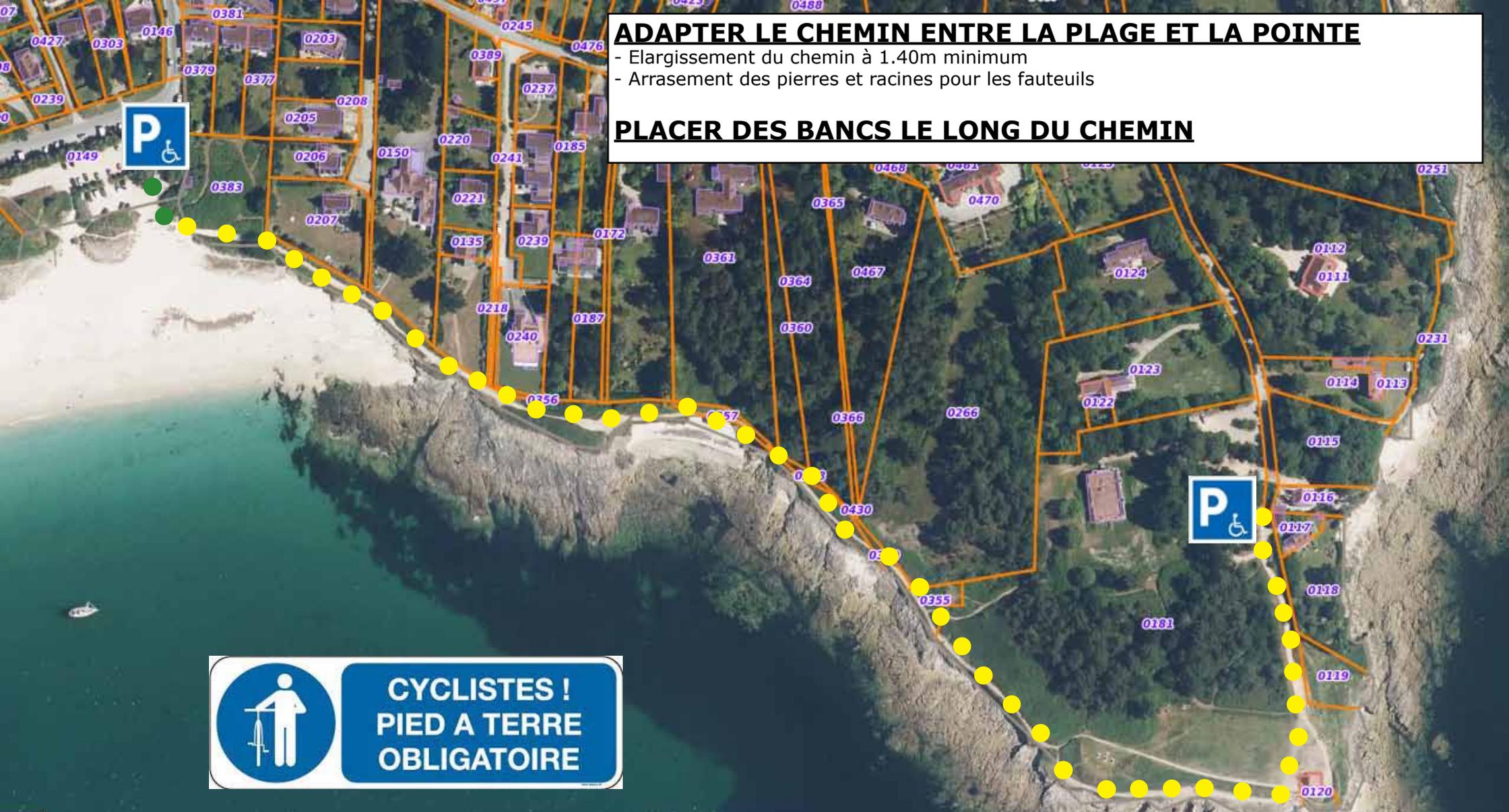
- Avec une rampe (non conforme aux pentes à 5% ... mais mieux que des marches)



ADAPTER LE CHEMIN ENTRE LA PLAGE ET LA POINTE

- Elargissement du chemin à 1.40m minimum
- Arrasement des pierres et racines pour les fauteuils

PLACER DES BANCS LE LONG DU CHEMIN





COMBRIT
SAINTE-MARINE
PLAN
DE MOBILITÉ

1 - UNE DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE

CALENDRIER

QUESTIONNAIRE ET RÉPONSES

CARTE DES REMARQUES

RÉUNIONS DE CONCERTATION

2 - DES ROUTES DANGEREUSES

DES ROUTES DANGEREUSES ...

... AU COEUR DES POLITIQUES VÉLOS

3 - DES AMÉNAGEMENTS URGENTS À PROGRAMMER

L'URGENCE DE VOIES VÉLOS SÉCURISÉES

A TERME, UN MAILLAGE COMMUNAL CONTINU

A COMBRIT

DES VITESSES RÉDUITES

UN AXE PRINCIPAL PACIFIÉ

UN CENTRE PMR

A SAINTE-MARINE

UNE CIRCULATION APAISÉE

UN SENTIER CÔTIER PMR

4 - PLANNING OPÉRATIONNEL 2022/2027

